

ÉTUDE D'IMPACT PONT D'OUILLY LOISIRS

DONNÉES 2024
Mars à avril 2025

Ludovic LECERF,
Directeur de
l'association



Table des matières

| | |
|---|----|
| 1/ Contexte de l'étude, méthodologie et limites de l'exercice | 3 |
| 2/ Secteur touristique, à vocation commerciale | 4 |
| A- Typologie des clients de location de canoë et du parc acrobatique | 4 |
| B- Typologie des locataires de nos hébergements | 6 |
| C- Impact social : économique & écologique | 7 |
| D- Valeur d'usage pour nos clients | 10 |
| 3/ Secteur Tourisme Educatif et Social..... | 13 |
| A-Typologie des publics | 13 |
| B-Impact social : économique & écologique | 15 |
| C-Valeur d'usage pour les jeunes accueillis | 16 |
| 4/ La valeur ajoutée de l'activité touristique d'une manière globale | 20 |
| A- La contribution de l'activité touristique au financement des activités du centre social | 20 |
| B- Achats de POL auprès de fournisseurs locaux | 20 |
| C- Emploi local : POL , principal employeur local | 21 |
| D- Impact environnemental..... | 21 |
| E- Impact positif ou nuisance des activités touristiques pour la population ? | 23 |
| F- Impacts sur la valeur immobilière..... | 23 |
| 5/ Adhérents et usagers du Centre social..... | 24 |
| A-Typologie des publics | 24 |
| B- Résultats et analyse de l'impact des activités et services proposés..... | 30 |
| B-1 Les activités physiques (165 répondants pour 184 usages) | 30 |
| B-2 Les activités sport-santé (41 répondants pour 49 usages)..... | 33 |
| B-3 Les activités socioculturelles (62 répondants, 100 usages)..... | 35 |
| B-4 Les activités éducatives et de loisirs (3-10 ans) : 42 répondants, 52 usages..... | 37 |
| B-5 Les activités éducatives et de loisirs (11-17 ans) (8 répondants, 11 usages) | 39 |
| B-6 Résultats et analyse de l'impact des événements collectifs (117 répondants, 289 usages) | 40 |
| B-7 Accompagnement social de Pont d'Ouilly Loisirs et des partenaires (32 répondants, 42 usages) | 42 |
| B-8 Les activités du centre social (26 répondants, 37 usages)..... | 44 |
| B-9 Zoom sur la Maison des Habitants | 45 |
| C- POL : créateur de lien social..... | 48 |
| D- Impact sur la vie quotidienne et le bien-être (252 réponses) | 49 |
| H- Un cadre de vie globalement perçu comme favorable au bien-être | 50 |
| F- Pouvoir d'agir: entre participation réelle et marges de progression..... | 51 |
| E- Estimation financière de la valeur d'usage | 52 |
| F- Suggestions et améliorations : des attentes ciblées, une reconnaissance forte, un potentiel d'ajustements .. | 53 |
| 6/ Tableaux synthétiques..... | 56 |
| 7/ Conclusion | 58 |

1/ Contexte de l'étude, méthodologie et limites de l'exercice

Pont d'Ouilly Loisirs (POL) est une association loi 1901 créée en 1982, implantée dans le village de Pont-d'Ouilly, au cœur de la Suisse Normande. Ce territoire, classé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), se caractérise par une faible densité de population et une offre de services limitée, ce qui confère à l'association un rôle central dans l'animation locale et le soutien à la vie sociale. POL se distingue par un modèle hybride original, combinant des activités économiques marchandes (telles que la location de canoë-kayak, l'exploitation d'un parc acrobatique ou encore la gestion d'hébergements touristiques) avec des missions sociales, éducatives et territoriales portées par un centre social agréé par la CAF du Calvados.

Acteur structurant du territoire, POL contribue de manière significative au développement local, en facilitant l'accès aux loisirs pour tous, en soutenant l'emploi, en favorisant le vivre-ensemble et en participant à la dynamique économique de la commune. L'association a souhaité, en 2025, engager une étude d'impact et d'utilité sociale. Cette démarche vise à mesurer de manière objectivée sa contribution sur les plans économique, social et environnemental.

Concrètement, l'objectif de cette étude est multiple. Il s'agit d'évaluer les retombées économiques directes et indirectes de l'activité de l'association, d'estimer les économies réalisées pour les pouvoirs publics et pour les bénéficiaires eux-mêmes, de mesurer l'empreinte carbone des activités et sa valorisation monétaire, et enfin de mettre en évidence la valeur d'usage de l'ensemble des services proposés, y compris ceux du centre social. Par ailleurs, la question de la gouvernance et du partage du pouvoir d'agir a occupé une place importante, interrogeant le rôle des habitants et des bénévoles dans la définition des orientations de l'association.

L'étude a été conduite entre mars et avril 2025. Elle s'est appuyée sur une méthodologie croisant données quantitatives et qualitatives, à travers quatre enquêtes par questionnaires destinées à différents publics : les clients des activités commerciales (138 réponses sur 33 975 clients), les responsables d'établissements du champ social et éducatif (101 réponses sur 439 structures), les adhérents et usagers du centre social (294 réponses sur 804 personnes, grâce à la mobilisation d'un salarié dédié au recueil), ainsi que les utilisateurs professionnels ou bénévoles de la Maison des Habitants (11 réponses sur 20). À cela s'ajoutent l'exploitation de données internes (comptabilité, bilans, données fournies par les CAF 61 et 14, logiciels de gestion, données de fréquentation, déclarations fiscales) et l'analyse des mobilités via l'outil Flux Vision Tourisme.

Malgré l'intérêt et la richesse de cette démarche, certaines limites doivent être soulignées. Les délais relativement courts n'ont pas permis d'associer pleinement l'ensemble des parties prenantes (élus, administrateurs, partenaires, usagers). Par ailleurs, des faiblesses persistent dans la systématisation du recueil de certaines données, notamment les codes postaux des clients, rendant nécessaire le recours à des estimations indirectes. Enfin, la valorisation financière de la valeur d'usage, bien que partiellement amorcée, n'a pas pu être aboutie en raison d'un manque d'une méthodologie efficace.

Cette première étude révèle cependant plusieurs enjeux structurants pour la suite. Elle souligne la nécessité de renforcer le suivi des publics, d'améliorer la valorisation des actions conduites par l'association, de structurer davantage le pilotage stratégique, de renforcer la politique jeunesse et de travailler à une appropriation plus large de la Maison des Habitants. La question de la gouvernance partagée, impliquant davantage les habitants dans la définition des orientations, apparaît également comme un levier majeur à développer.

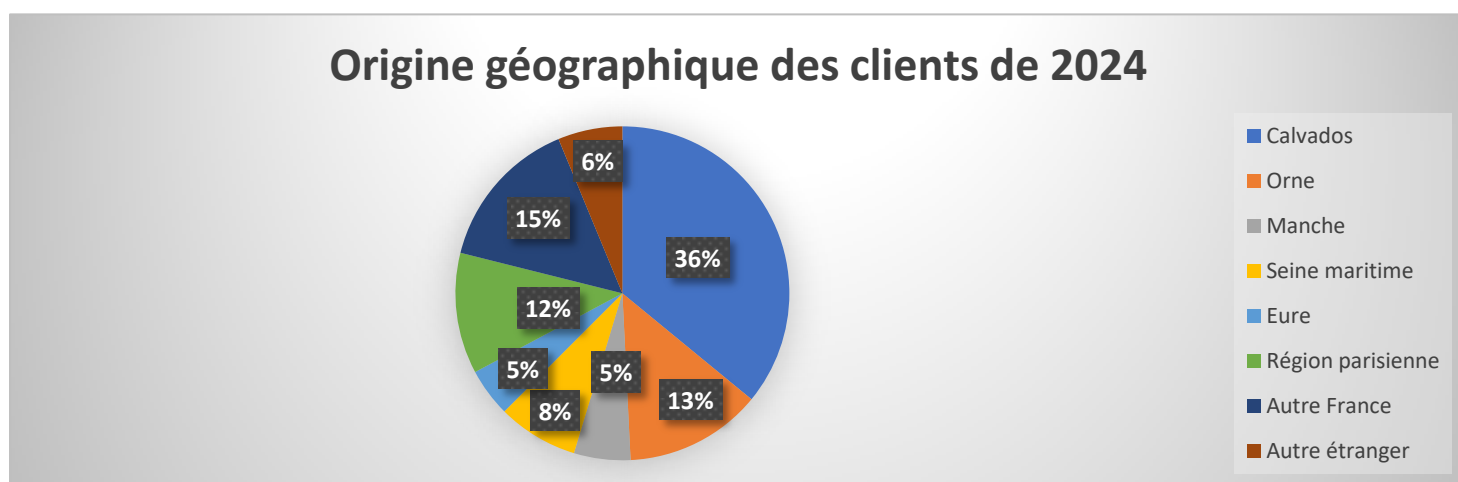
En somme, cette démarche constitue une base solide pour inscrire Pont d'Ouilly Loisirs dans une dynamique d'amélioration continue et pour démontrer, de manière argumentée et objectivée, son utilité sociale, éducative et territoriale au service du territoire.

2/ Secteur touristique, à vocation commerciale

A- Typologie des clients de location de canoë et du parc acrobatique

Répartition par code postal

Le nombre total de réponses s'élève ainsi à 138. Sur cette base, on constate que les clients proviennent à 49% du Calvados et de l'Orne. Nos clients proviennent à 67% de Normandie. Avec 12 % de nos clients accueilli, la région parisienne prend une part importante de nos publics.



La distance moyenne pour venir à nos activités est donc de 124,5 km par client.

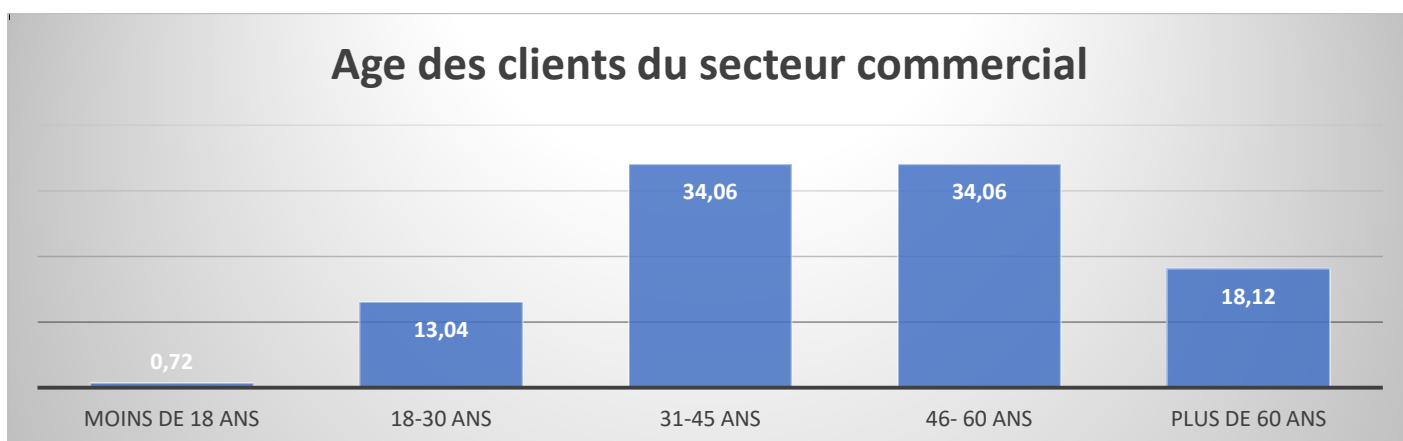
Part des individuels et groupes

Les clients sont venus dans le cadre d'une sortie entreprise (1,45%), 16,67% en couple, 27,54% avec des amis, 52,17% en famille ou 2,17% seul.

Le parc acrobatique a la spécificité d'accueillir 6323 clients (soit 31,68%) qui sont issus de groupes comme les accueils de loisirs, les clubs sportifs, scolaires ou autres.

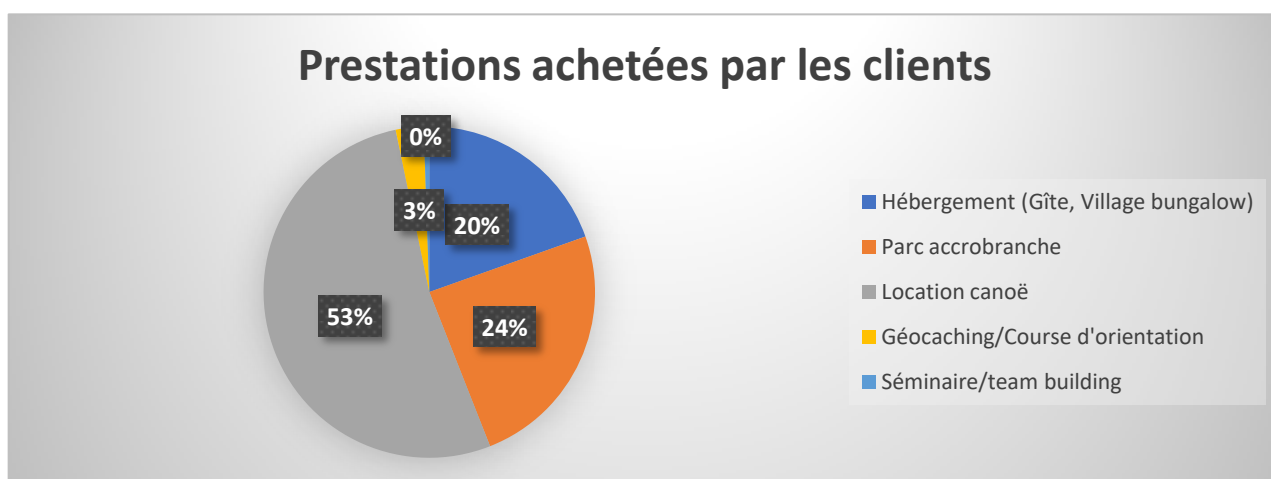
Age des clients :

Les réponses au questionnaire amènent la typologie suivante :



On constate que l'âge médian des clients de nos activités touristiques est de 45 ans. Les moins de 30 ans sont peu représentés parmi les usagers de nos activités de loisirs. Une fois encore, ces résultats proviennent des questionnaires diffusés dans le cadre de l'étude. Les personnes ayant répondu au questionnaire sont des référents du groupe, en charge de l'organisation du projet de l'établissement.

Les clients ayant répondu au questionnaire ont majoritairement pratiqué des activités nautiques (53 %), de l'accrobranche (24 %) ou séjourné dans nos hébergements (20 %). Enfin, 3 % des répondants ont participé à une activité de course d'orientation, de géocaching, ou sont venus dans le cadre d'une activité d'entreprise.



Excursionniste ou touriste ?

Dans le cadre de l'analyse des clientèles selon la méthode "Flux Vision", il est important de distinguer les touristes des excursionnistes. Un touriste est « une personne non résidente sur le territoire, qui y séjourne au

moins une nuit pour un motif non professionnel, généralement lié aux loisirs. À l'inverse, un excursionniste est un visiteur de passage, qui fréquente le territoire sans y passer la nuit, dans le cadre d'un aller-retour effectué dans la journée ». Cette distinction permet de mieux comprendre les dynamiques de fréquentation et les retombées économiques associées, les touristes ayant généralement un impact économique plus important que les excursionnistes en raison de leur consommation d'hébergement, de restauration et d'activités sur plusieurs jours.

Sur les 134 réponses, 34,06% déclarent avoir pratiqué des activités POL lors de vacances. Ainsi 65,94% de la clientèle peut être considérée comme excursionnistes.

Lieu de résidence durant les vacances

La distance moyenne entre le lieu de vacances du touriste et les activités de POL est d'environ 24,8 km. Le touriste réalise donc un trajet de 49,6 km pour venir se rendre à nos activités.

Parmi les touristes, ils résidaient de la manière suivante :

- Gîte : 29,4 %
- Résidence secondaire : 27 %
- Camping : 12,9 %
- Airbnb : 2,3 %
- Chez des amis : 28,2%

Une prochaine enquête pourrait intégrer une question visant à mesurer l'impact des activités de POL sur la décision des publics quant au choix de leur destination de vacances.



B- Typologie des locataires de nos hébergements

Répartition par code postal

Au-delà de la répartition géographique présentée dans le graphique ci-dessus, notre étude, appuyée sur les codes postaux présents sur les factures des clients, démontre que le commanditaire de la location de ce secteur provient en moyenne à 130 km. Il effectue donc un trajet aller-retour de 260 km en moyenne pour venir séjourner chez nous.

Nombre de personnes hébergées

Nous ne disposons pas d'un outil nous permettant de connaître avec précision le nombre de personnes accueillies. Pour cette étude, nous nous appuyons sur les données des taxes de séjour transmises à la Communauté de Communes du Pays de Falaise en 2024. Au total, 110 groupes de particuliers ont été accueillis dans nos gîtes de groupe et bungalows toilés. Afin d'estimer le nombre de personnes hébergées,

nous avons choisi de diviser par 1,5 le nombre total de nuitées (6451 en 2024), ce qui permet d'obtenir une approximation du nombre d'individus accueillis sur l'année.

Méthodes de déclaration :

Gîtes de groupe : Nous déclarons systématiquement la totalité de la capacité de couchage pour deux nuitées, quel que soit le nombre de nuits réellement effectuées et le nombre réel de personnes accueillies.

Bungalows toilés : La méthode est légèrement différente puisque la capacité de couchage totale est bien déclarée, mais le nombre de nuitées est réel, car la nuitée du vendredi est facturée séparément, contrairement aux gîtes où elle est incluse d'office.

Sur la base de ces éléments et des nuitées déclarées, nous estimons à 4 837 le nombre total de personnes hébergées en 2024. Afin d'affiner cette estimation, il serait pertinent dorénavant de déclarer les taxes de séjour au réel, ou de mettre en place un dispositif permettant de connaître plus précisément le nombre de clients effectivement hébergés.

C- Impact social : économique & écologique

En 2024, le service de location de canoës a accueilli 15 480 personnes (17 044 en 2023), tandis que le parc acrobatique a reçu 19 958 clients (17 754 en 2023). Pour le calcul de la dépense dans les commerces locaux, nous choisissons de ne prendre en compte que les clientèles individuelles, en excluant les groupes (centres de loisirs, scolaires). Ainsi, le nombre de clients individuels au parc acrobatique s'élève à 13 635 personnes. À cela s'ajoutent les 4 837 clients (relativement identique à 2023) accueillis dans nos hébergements (gîtes et bungalows). Le total des clients individuels ayant fréquenté ces trois activités en 2024 est donc de **33 975 personnes**.

Calcul de la valeur du panier moyen

- Location canoë-kayak 2024 : $187\,489 \text{ € HT} / 15\,480 = 12,11 \text{ € HT / personne}$, soit 14,53 € TTC
- Parc acrobatique 2024 : $194\,304 \text{ € HT} / 13\,635 = 14,25 \text{ € HT / personne}$, soit 15,68 € TTC

Valeur du panier moyen de deux activités = 13,11 HT, soit **15,06 € TTC**

- Hébergements particuliers 2024 : $102\,142 \text{ € HT} / 4837 = 21,11 \text{ € HT / personne}$, **23,22 € TTC**.
-

Calcul de la dépense des clients dans les commerces locaux

L'enquête menée par Flux Vision fournie par l'Office de Tourisme du Pays de Falaise se base sur une dépense moyenne de 30,44 € par excursionniste à Pont-d'Ouilly. Pour un touriste, la dépense moyenne s'élève à 24,51 € par jour, hors hébergement.

Sur cette base de calcul, avec un panier moyen de 15,06 € TTC pour les activités de parc acrobatique et de canoë, la dépense restante d'un client excursionniste de POL sur les autres services du territoire est estimée à 15,38 €. Pour un client touriste, cette dépense restante est en moyenne de 9,45 €.

Il est important de rappeler qu'un client de nos hébergements est, par définition, considéré comme un touriste puisqu'il séjourne au minimum une nuit sur le territoire. Pour ces clients hébergés à POL, la dépense

restante s'élève en moyenne à 24,51 €. En prenant en compte une durée moyenne de séjour de 1,5 nuit, ce montant peut être multiplié par 1,5, soit une dépense totale estimée à 36,76 € par client hébergé.

Le montant total des dépenses des clients liées au secteur lucratif serait donc de :

- 15,06 € x 18 342 excursionnistes (63%) = **276 230 €**.
- 9,45 € x 10 773 touristes (37%) = **101 804 €**
- 36,76 € x 4837 touristes hébergés à POL = **177 832 €**

Soit une consommation locale en dehors des activités de POL estimée à **555 866 €, soit une moyenne de 16,36 € par client.**

En comparant ces données avec les montants des dépenses déclarées par les clients via le questionnaire, on observe que 8,33 % des répondants indiquent ne pas avoir consommé d'autres services sur place.

Parmi les personnes ayant déclaré des dépenses, la moyenne s'élève à 180,68 € par répondant. Toutefois, cette donnée pourrait être biaisée puisqu'il est possible que certains répondants aient répondu au nom de l'ensemble de leur groupe, ce qui fausserait l'estimation individuelle.

En supposant que les clients viennent en moyenne par groupe de cinq personnes, cela reviendrait à une dépense moyenne d'environ 36,13 € par personne, ce qui serait plus cohérent avec les tarifs pratiqués et les retours qualitatifs recueillis. Il conviendra donc, dans de futures enquêtes, de formuler cette question avec davantage de précision (par exemple en distinguant les dépenses personnelles de celles du groupe), afin de fiabiliser les données recueillies.

Les dépenses des interrogés sont réparties de la façon suivante :

- ✓ Restaurants / cafés : 40 %
- ✓ Épicerie / alimentation : 39%
- ✓ Autres activités touristiques : 14%
- ✓ Transports / déplacements : 3%
- ✓ Autres : 4%

Depuis toujours, POL a fait le choix de ne pas proposer de service de snack ou de restauration, afin de favoriser la consommation de ses clients dans les commerces locaux.

[Empreinte carbone des déplacements](#)

Pour cet exercice, nous faisons l'hypothèse que nos clients partagent en moyenne leur véhicule à trois personnes. Bien que cette donnée ne soit pas directement vérifiable, elle s'appuie sur les déclarations recueillies dans notre questionnaire. En effet, 79,71 % des répondants indiquent être venus en famille ou entre amis, ce qui suggère une arrivée en groupe de trois personnes ou plus par véhicule.

La distance cumulée parcourue par les clients ayant loué un canoë ou fréquenté le parc acrobatique, estimée à partir des codes postaux renseignés dans le questionnaire, s'élève à 16 683 km, soit une distance moyenne de 124,5 km jusqu'à Pont d'Ouilly. Cela correspond à un trajet aller-retour moyen de 249 km par client. Par

ailleurs, 34 % des clients se déclarent touristes, avec un trajet moyen de 24,8 km (aller simple) pour accéder à nos activités.

Sur cette base, la moyenne des déplacements de nos clients est la suivante :

- 11 551 touristes ont parcouru 24,8 km (aller simple),
- 22 424 excursionnistes ont parcouru 249 km (aller-retour).

La distance moyenne parcourue par client est donc de 181 km aller / retour, soit une distance moyenne simple (aller) de 90,5 km par client.

Canoë : 236,2 T

$181 \text{ km} \times 15\,480 \text{ clients} \times 218 \text{ g / km}^1$ par personne pour un véhicule thermique = 610,80 T / 3, 203,6T x 84 €² = **17 102,40 €**.

Empreinte carbone spécifique des navettes du service de location de canoë-kayak : $288\,664 \text{ km} \times 113 \text{g / km}^3$ = 32 619 032 g, soit 32619 kg soit **32,6 T**. $32,6 \text{ T} \times 84 \text{ €} = \mathbf{2738,40 \text{ €}}$

Méthode de calcul = 15 480 personnes dont 10 % qui pratiquent en local (1 h ou 2h) sans navette. Sur les 13 932 clients, 33 % font une descente de 5 km et 66% pratiquent jusqu'à Clécy (13km). $4598 \text{ clients} \times 5 \text{ km} \times 2 = 45\,980 \text{ km}$. $9334 \text{ clients} \times 13 \text{ km} \times 2 = 242\,684 \text{ km}$

Accrobranche : 219,7 T

$181 \text{ km} \times 13\,635 \text{ clients} \times 218 \text{ g / km} = 538 \text{ T} / 3, 179 \text{ T} \times 84 \text{ €} = \mathbf{15\,036 \text{ €}}$

Concernant les groupes issus de centres de loisirs ou d'établissements scolaires, il est établi que 50 % d'entre eux sont hébergés directement sur notre base de loisirs, située à 7 km de Pont-d'Ouilly. L'autre moitié effectue un déplacement depuis des établissements situés dans un périmètre relativement local, estimé à un maximum de 50 km. Sur cette base, nous retenons une distance moyenne pondérée de 28,5 km pour un trajet aller, soit 57 km aller-retour. Ces déplacements sont majoritairement réalisés en minibus ou en autocar, modes de transport collectifs permettant de limiter l'empreinte carbone par personne.

$57 \text{ km} \times 6323 \text{ clients} \times 113 \text{g / km} = 40,7 \text{ T} \times 84 \text{ €} = \mathbf{3418,80 \text{ €}}$

Hébergements particuliers : 91,3 T

Distance moyenne $260 \text{ km} \times 4837 \text{ clients} \times 218 \text{ g / km} = 274\,161\,160 \text{ g}$, soit 274 T. $274 / 3 = 91,3 \text{ T} \times 84 \text{ €}$ (prix de tonne de Carbone) = **7669,20 €**.

547 tonnes, soit l'équivalent de 547 passagers dans un vol Paris-New York en avion ou la dépense carbone de 55 français par an. Valorisation financière : 45 948 €

Les événementiels, marqueurs forts de l'activité de POL

¹ <https://impactco2.fr/outils/transport/voiturethermique>

² Valeur pour 2025 : 84 € / tonne de CO₂, selon la trajectoire officielle (source : Ministère de la Transition Écologique).

³ <https://impactco2.fr/outils/transport/busthermique>

À travers sa mission d'animation du territoire, Pont d'Ouilly Loisirs (POL) organise chaque année un grand nombre d'événements qui rythment la vie locale. Rien que pour l'année 2024, au-delà des nombreuses manifestations locales, l'association a coordonné des événements d'envergure : deux compétitions de kayak-polo réunissant près de 300 personnes, un championnat de France de Raid Jeunes (500 participants), le trail du Père Noël (300 participants), ainsi que huit soirées-concerts estivales ayant attiré près de 4 500 spectateurs. Ces événements, bien qu'impactant, n'ont pas encore été valorisés dans cette étude.

Depuis 2017, POL est également co-organisateur du festival Les Extraverties, événement touristique majeur se déroulant chaque année à Pont d'Ouilly et à la Roche d'Oëtre. Ce festival est porté en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise, Flers Agglo, la commune de Pont d'Ouilly et POL. Dès ses débuts (alors sous une forme plus modeste intitulée Café Show) Pont d'Ouilly Loisirs a été un acteur moteur de cet événement. Aujourd'hui, ce sont 30 salariés et plus de 100 bénévoles qui se mobilisent pour faire vivre ce rendez-vous incontournable, qui attire plus de 25 000 personnes sur le week-end de l'Ascension.

Bien que l'accès au festival soit gratuit, les retombées économiques sont réelles. En l'absence de données précises, on peut raisonnablement estimer qu'un festivalier dépense en moyenne entre 10 et 30 € par jour, selon les activités proposées, la restauration et les achats sur place. En prenant l'estimation basse de 10 € par personne, cela représenterait 250 000 € de retombées économiques directes. On peut légitimement attribuer 25 % de ces retombées à l'action de POL, soit environ **62 500 €**, compte tenu de son investissement humain, logistique et matériel. En effet, POL met à disposition ses équipements (base de loisirs, canoë, point accueil jeunes, tir à l'arc, escalade, etc.) et joue un rôle central dans la qualité de l'offre proposée aux festivaliers.

À travers ces événements, POL ne se contente pas d'animer la vie locale. Elle participe pleinement à la dynamique économique et touristique du territoire.

D- Valeur d'usage pour nos clients

Une réponse aux besoins multiples des clients

L'analyse des retours clients permet de mieux comprendre ce que recherchent les usagers lorsqu'ils choisissent de fréquenter Pont d'Ouilly Loisirs. Les résultats montrent une diversité d'attentes, révélant la capacité de l'offre à répondre à des besoins variés.

Pour 29,77 % des répondants, la principale motivation réside dans la recherche d'expériences de loisirs en pleine nature, notamment autour de l'eau, du plein air et des sensations fortes. Près de 20,74 % évoquent une volonté de découverte touristique, soulignant l'attractivité de la Suisse Normande et de ses paysages. Le bien-être et la pratique sportive, bénéfiques à la santé et à la détente, représentent quant à eux 14,62 % des réponses.

Le lien social, que ce soit entre amis ou en famille, constitue également un levier fort pour 21,4 % des répondants, confirmant le rôle fédérateur des activités de POL. D'autres dimensions, plus spécifiques, sont également citées telles l'accessibilité et l'inclusion pour 9,7 %, et l'éducation à l'environnement pour 1,67 %.

Satisfaction client et retour d'expérience : une offre plébiscitée à renforcer

Pont d'Ouilly Loisirs bénéficie d'un taux de satisfaction très élevé auprès de ses visiteurs. À l'exception des hébergements, pour lesquels un questionnaire de satisfaction centré sur les aspects organisationnels est utilisé, aucun dispositif structuré de recueil des retours d'expérience n'est actuellement en place pour le parc accrobranche ou les activités nautiques. Toutefois, les avis exprimés sur les plateformes en ligne témoignent d'une image très positive de l'offre touristique proposée. Les notes moyennes sont excellentes : 4,6/5 pour le parc acrobatique, 4,4/5 pour la location de canoës, 4,3/5 pour le gîte de la Potiche et 4,4/5 pour le gîte du Moulin Neuf. Cette reconnaissance s'appuie également sur l'obtention du label Normandie Qualité Tourisme pour les deux sites phares (parc et base nautique), preuve de l'engagement en matière d'accueil, de propreté et de qualité de service.

Cependant, POL a récemment fait face à des défis dans ses démarches de certification. Le label "Tourisme et Handicap" a été perdu en raison des exigences jugées trop contraignantes, notamment pour le suivi du gîte du Moulin Neuf. Par ailleurs, un changement de politique interne de « Gîte de France » a conduit à la décision de passer les gîtes de groupe, tels que ceux de POL, en gestion directe. Cette orientation n'est pas compatible avec le modèle économique actuel de l'association, ce qui a entraîné la perte de l'affiliation au réseau.

Dans le cadre de l'étude, un questionnaire a permis de recueillir 122 réponses concernant la satisfaction globale. Les résultats confirment la tendance : 97,55 % des répondants ont attribué une note de 3 ou 4 sur 4, pour une moyenne générale de 3,56/4. Ces chiffres démontrent la capacité de POL à offrir une expérience à forte valeur d'usage, aussi bien pour des clients locaux que pour des excursionnistes ou des touristes de passage.

Les commentaires associés mettent en avant plusieurs atouts majeurs :

- La beauté du site et le cadre naturel préservé, entre rivière et forêt, sont régulièrement cités.
- La convivialité et le lien social vécus lors des activités (en famille ou entre amis) sont également fortement valorisés.
- L'accueil des équipes, leur disponibilité et leur bienveillance sont perçus comme des marqueurs forts de la qualité de service.
- Enfin, les visiteurs apprécient la diversité des propositions de loisirs, leur accessibilité et la proximité avec les commerces et hébergements.

Cependant, l'analyse qualitative fait également ressortir des axes d'amélioration. Sur les 122 répondants, 24 ont formulé des suggestions concrètes (soit environ 19,6 %). Parmi les points évoqués :

- Le confort des hébergements, avec des remarques sur le chauffage, les couvertures ou l'éclairage extérieur.
- Des problèmes d'organisation logistique, notamment liés à la remontée en navette (conduite, délais d'attente, sécurité).
- Quelques observations sur les tarifs jugés parfois élevés, notamment pour la location de canoës.

- Le souhait d'un espace de restauration au bord de l'Orne revient dans plusieurs témoignages, exprimant un besoin de confort complémentaire et de valorisation de l'expérience.
- Enfin, certains clients souhaitent davantage de calme, via une régulation du nombre de canoës, ou plus d'engagement du personnel en haute saison.

Ces retours confirment que l'offre de Pont d'Ouilly Loisirs est fortement appréciée, tant pour la qualité du cadre que pour l'ambiance chaleureuse qu'elle génère. Néanmoins, l'absence d'un système systématique et structuré de recueil d'avis clients (via QR code, formulaire de sortie, ou intégration dans le parcours client) représente une opportunité d'amélioration. Mettre en place cet outil permettrait à l'avenir de capitaliser sur les retours positifs, de suivre l'évolution de la satisfaction dans le temps et de renforcer la démarche qualité dans une logique d'amélioration continue.

Motivations du choix : entre proximité, expérience et attrait du cadre

Les motivations qui conduisent les visiteurs à choisir Pont d'Ouilly Loisirs reflètent la richesse de son positionnement qui se situe à la croisée de l'offre de proximité, du tourisme de nature et de la fidélisation. Interrogés sur ce qui les a motivés à choisir une prestation (location de canoë, accrobranche, hébergement...), les clients ont mis en avant plusieurs facteurs déterminants.

La proximité géographique arrive en tête (28,11 %), confirmant le rôle de POL comme acteur incontournable des loisirs pour les habitants de la Suisse Normande et des territoires environnants. Ce critère est talonné par les expériences passées positives (26,27 %), témoignant d'un fort potentiel de fidélisation et de la qualité de l'expérience vécue. La dimension prix reste également un levier non négligeable (13,82 %), traduisant l'attention des clients au rapport qualité-prix.

Les avis positifs (12,9 %) et la recommandation par des proches (5,99 %) confirment l'importance du bouche-à-oreille et de la notoriété numérique dans la décision de venir. Enfin, 12,9 % des répondants ont mentionné des motivations spécifiques dans la catégorie « autre », illustrant la diversité des usages et des profils tels la recherche de loisirs pour des enfants ou petits-enfants, l'envie de nature, la curiosité, la météo favorable, l'activité sportive en groupe, l'hébergement sur place ou le simple hasard heureux d'une promenade dans la région.

Ces résultats montrent que Pont d'Ouilly Loisirs attire à la fois par la force de son implantation locale, par sa capacité à créer des souvenirs positifs durables, mais aussi par l'attractivité de son cadre naturel et de son offre multi-activités.

Une utilité sociale encore méconnue du grand public

Malgré son rôle central dans l'animation du territoire et son impact économique local, le modèle économique hybride de Pont d'Ouilly Loisirs reste peu identifié par le grand public. À la question : « Saviez-vous que Pont d'Ouilly Loisirs, à travers son modèle économique hybride, contribue à financer des

activités et services toute l'année pour la population locale ? », seulement 38,52 % des répondants ont répondu oui, contre 61,48 % qui déclarent ne pas en avoir connaissance.

Ce résultat met en évidence un besoin de communication renforcée sur le fonctionnement de l'association, sa logique de réinvestissement solidaire et l'impact concret de ses activités commerciales sur les actions à vocation sociale, proposées à l'année.

Il s'agit là d'un levier stratégique à activer dans les années à venir pour renforcer l'adhésion locale et valoriser l'ancrage territorial de POL.

3/ Secteur Tourisme Educatif et Social

A-Typologie des publics

En 2024, le secteur du Tourisme Éducatif et Social a accueilli **529 établissements**, un record. Grâce au logiciel de facturation, nous avons pu établir que **84,5 % des groupes accueillis sont normands**, avec une forte majorité pour les départements du Calvados et de l'Orne (66,7 %). Les codes postaux des commanditaires nous ont permis de calculer une distance moyenne de **92 km**, soit un trajet aller-retour de 184 km pour venir séjourner ou pratiquer des activités à Pont d'OUILLY.



On constate une forte disparité dans les distances d'éloignement en fonction des différentes typologies d'établissements accueillis. Par ailleurs, la zone de chalandise n'avait pas été actualisée depuis plus de dix ans.

Origine géographique des établissements de 2024



En 2024, 29,9 % des groupes accueillis sont des excursionnistes. Ainsi, **70,1 % des établissements viennent pratiquer des activités de pleine nature à Pont d'OUILLY dans le cadre d'un séjour**. Cette donnée n'était pas prise en compte jusqu'à maintenant. C'est un indicateur qu'il faudra suivre.

Pour affiner la typologie des publics, l'âge des pratiquants n'est pas une donnée facile à obtenir. Cela a demandé un traitement important des documents de suivi. Nous pouvons toutefois affirmer que **50,2 % des groupes accueillis concernent des enfants de 6 à 10 ans, 44,13 % des enfants de 11 à 17 ans et 5,67 %**

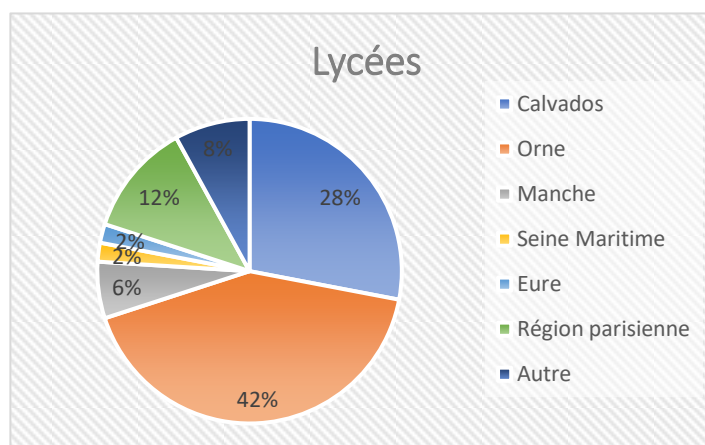
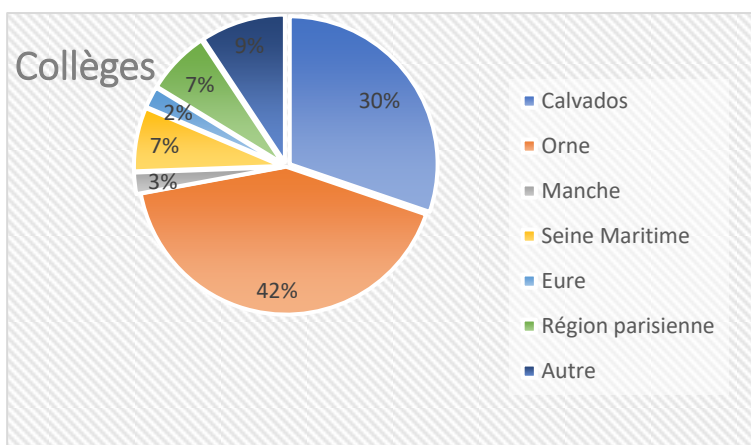
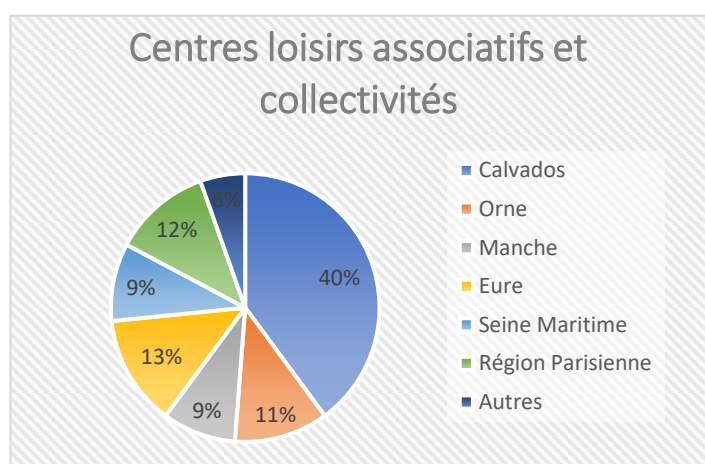
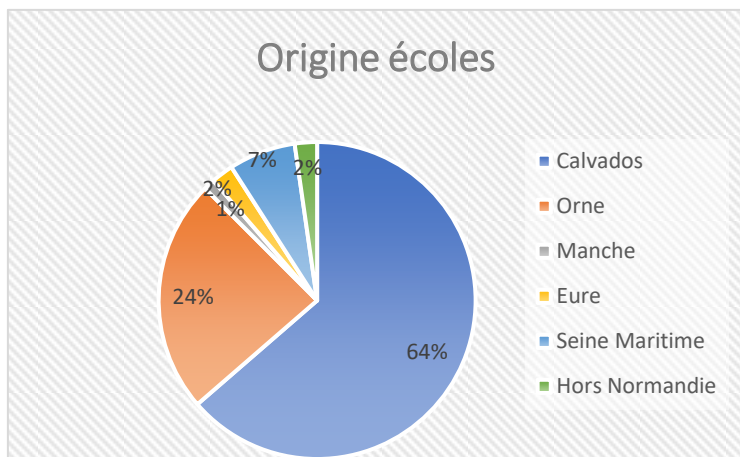
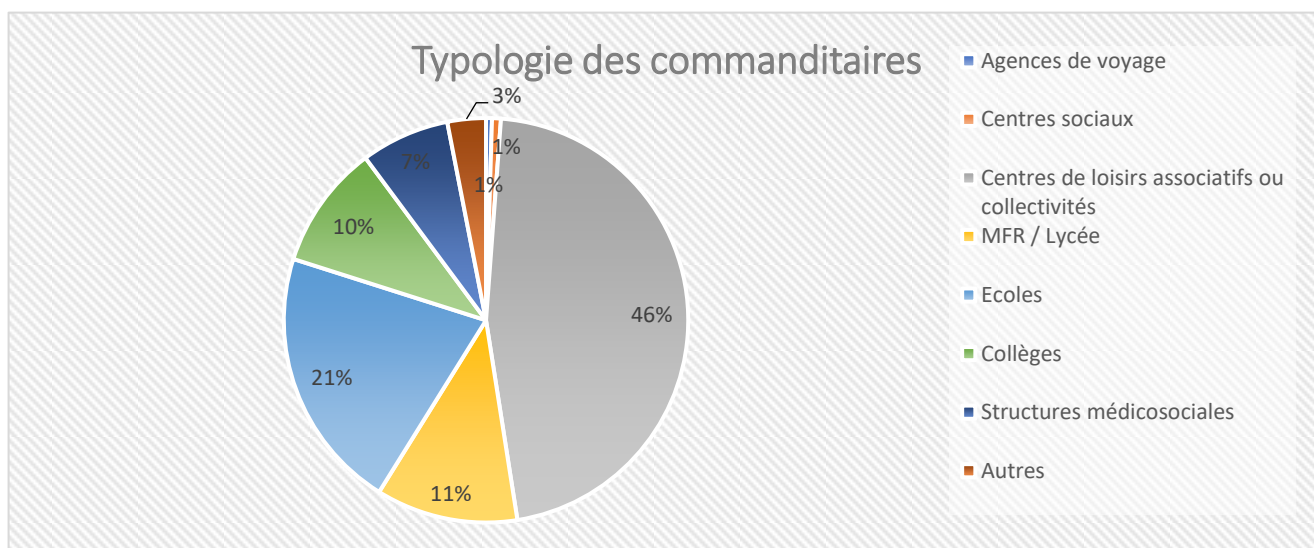
des adultes. Cette répartition est faite en fonction du type de public des établissements accueillis et non de l'âge réel des pratiquants.

Jusqu'à maintenant, la seule donnée fiable du secteur concernant la volumétrie était le nombre de « séances/élèves », qui traduit le volume d'activité du secteur. En 2024, ce nombre était de **25 959 séances/élèves**.

Il a fallu un important retraitement des fichiers internes pour connaître le nombre de pratiquants différents sur ce secteur. En 2024, **10 347 pratiquants** sont venus sur les différentes activités de pleine nature et/ou en hébergement sur ce secteur.

Les nuitées en gîtes, bungalows ou sous tentes se dénombrent à **21 141 nuitées**.

Pour finir, le logiciel de ventes nous permet d'obtenir la typologie des commanditaires suivante :



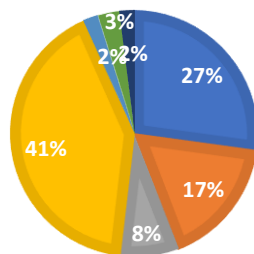
Les établissements scolaires, bien qu'ils représentent une part moins importante du nombre total d'établissements (42%), génèrent une plus grande part du chiffre d'affaires du secteur, soit 52 % des ventes. Cela indique qu'ils ont un budget plus élevé, malgré leur nombre relativement inférieur.

En revanche, bien que les centres de loisirs constituent une proportion plus importante du nombre total d'établissements (46 %), leurs ventes ne représentent que 41 % du total.

Cela peut avoir des implications importantes pour la gestion du secteur, notamment en termes de répartition des ressources et de priorisation des investissements. Une analyse plus approfondie des coûts et des revenus de chaque type d'établissement pourrait permettre de mieux comprendre ces différences et d'optimiser les stratégies financières pour les établissements de loisirs.

RÉPARTITION DES VENTES EN FONCTION DU TYPE D'ETABLISSEMENT

■ Ecoles ■ Collèges ■ Lycées / MFR ■ Centres de loisirs ■ Clubs sportifs ■ Structures médicosociales ■ Autres



B-Impact social : économique & écologique

Calcul de la valeur du panier moyen

En 2024, les activités encadrées ont généré un chiffre d'affaires de 305 153 €, auquel s'ajoutent 252 368 € issus des hébergements des groupes TES, soit un total de 557 521 €. Rapporté aux 10 347 jeunes accueillis, cela représente un coût moyen de 53,88 € TTC par personne.

À ce montant, il conviendrait d'ajouter la part générée par les groupes ayant fréquenté le parc acrobatique, qui sont exclus du calcul initial relatif aux clients particuliers. En effet, sur les 6 323 jeunes ayant pratiqué des activités dans ce secteur pour un chiffre d'affaires de 74 726 € HT, 48 % sont déjà comptabilisés comme accueillis sur la base de loisirs dans les secteurs tourisme éducatif et social. Il reste donc 3 273 jeunes supplémentaires, provenant de 90 établissements, qui ont été accueillis exclusivement pour l'activité parc acrobatique.

En intégrant ces derniers, le chiffre d'affaires total du secteur s'élève à 632 247 €, pour un total de 13 620 jeunes bénéficiaires. Le coût moyen par jeune est ainsi estimé à 47,68 € TTC.

Calcul de la dépense des clients dans les commerces locaux

Il semble inadapté d'appliquer la même méthode de calcul pour le public participant. En effet, il s'agit d'un public encadré, composé de mineurs disposant d'un faible budget personnel. Il n'est donc pas pertinent de se

baser sur le montant déterminé par le flux vision pour les touristes, qui prévoit un budget journalier de 24,51 €. De plus, il est essentiel de dissocier les montants dépensés par l'organisateur dans les commerces locaux de ceux dépensés par les jeunes eux-mêmes.

Nous nous appuyons sur les résultats des questionnaires complétés par 101 responsables de groupes sur un total de 529 établissements, soit un échantillon représentatif de 19 %.

A la question, « Avez-vous utilisé des fournisseurs ou prestataires locaux lors de votre séjour ? », voici les résultats :

- ✓ Restauration locale (restaurant/fast food/distributeur) : 10 %
- ✓ Épicerie / Alimentation (grandes surfaces/boucherie/boulangerie) : 45 %
- ✓ Traiteur: 25 %
- ✓ Transporteurs : 8 %
- ✓ Non, je n'ai pas utilisé de fournisseurs/prestataires locaux : 11 %
- ✓ Autre : 1 %

Le cumul des dépenses des organisateurs déclarées s'élève à 10 375 €. En divisant par le nombre de réponses (75), cela revient à une dépense moyenne de **138,33 €** par établissement. Par conséquent, en multipliant par le nombre total d'établissements (529), nous estimons que les dépenses totales des organisateurs dans les commerces locaux s'élèvent à **73 176,57 €**.

Concernant les dépenses des jeunes, 52,2 % des responsables indiquent que les enfants n'ont pas dépensé dans les commerces locaux pendant leur venue à Pont d'Ouilly Loisirs. Pour ceux ayant dépensé, le cumul des dépenses déclarées est de 545 €. En divisant ce montant par le nombre de réponses (90), cela revient à une dépense moyenne de **6,02 € par jeune**.

En multipliant par le nombre total de jeunes participants (13 620), les dépenses totales des jeunes dans les commerces locaux sont estimées à **81 992,40 €**.

Ainsi, les dépenses globales des pratiquants dans l'économie locale de ce secteur sont estimées à un total de **155 168,97 €**.

Empreinte carbone de la venue des pratiquants

90,09 % des répondants ont déclaré être venus en bus ou en car à Pont-d'Ouilly. C'est bien ce mode de transport qui sera retenu pour le calcul.

Distance moyenne (184 km) x 13 620 x 113 g / km⁴ = 283 187 040 g, soit 283 T x 84 € = **23 772 €**.

Soit l'équivalent de 283 passagers pour un vol Paris New- York en avion

C-Valeur d'usage pour les jeunes accueillis

Une réponse aux besoins éducatifs, sociaux et environnementaux

⁴ <https://impactco2.fr/outils/transport/busthermique>

Les réponses collectées concernant les besoins de satisfaction recherchés à Pont d'Ouilly Loisirs montrent des attentes variées, mais clairement orientées vers des objectifs éducatifs, sociaux et environnementaux. Voici une synthèse des résultats, suivie de quelques points d'analyse :

- **Développement des compétences sociales et du vivre-ensemble** : 31,33 %. Cette catégorie est la plus citée, en mettant l'accent sur le développement du vivre-ensemble et des interactions sociales à travers des séjours collectifs. Cela montre l'importance du cadre collectif pour les participants, notamment dans un environnement éducatif.
- **Renforcement du lien social à travers des activités collectives** : 16,87 %. Cette catégorie met en lumière un besoin fondamental des participants de renforcer les liens sociaux, probablement en raison de la dimension collective et éducative des activités proposées à Pont d'Ouilly Loisirs. Il s'agit de favoriser les échanges et la coopération, notamment via des activités sportives ou de groupe.
- **Apprentissage en plein air**: 16,57 %. La sensibilisation à la nature et à l'environnement apparaît aussi comme une attente significative, surtout en lien avec des activités de plein air, ce qui correspond à un besoin de rapprochement avec la nature et d'éducation écologique.
- **Apprentissage par l'expérience (sports, orientation, etc.)** : 13,55 %. L'apprentissage expérientiel, à travers des activités comme le sport ou l'orientation, ressort également comme une attente forte. Cela reflète un désir d'apprentissage pratique, notamment en dehors du cadre scolaire traditionnel.
- **Permettre l'accès aux loisirs et vacances pour tous** : 10,24 %. Le besoin d'accès aux loisirs pour des publics variés, notamment les jeunes, met en avant l'importance de l'inclusion et de l'égalité d'accès aux activités de loisir et aux vacances.
- **Contribution au bien-être et à la santé des participants** : 5,42%. Bien que moins fréquent, ce besoin souligne l'importance du bien-être physique et mental, ce qui est souvent lié à la pratique d'activités physiques en plein air.
- **Accessibilité aux publics éloignés du tourisme classique** : 2,71 %. Ce besoin, bien que moins cité, met en évidence l'inclusion de l'offre, notamment en direction des personnes en situation de précarité, de handicap ou des jeunes en insertion et vise à rendre les vacances accessibles à tous.

En résumé, Pont d'Ouilly Loisirs semble répondre efficacement à un ensemble de besoins éducatifs, sociaux et environnementaux, et joue un rôle clé dans l'inclusion et la création de liens sociaux, tout en offrant une approche pédagogique diversifiée.

[Une expérience à forte valeur ajoutée sociale, territoriale et environnementale](#)

L'analyse des réponses à la question sur la plus-value de l'expérience à Pont d'Ouilly Loisirs met en évidence plusieurs dimensions complémentaires. La réponse la plus fréquemment citée par les participants concerne la dynamisation des territoires ruraux grâce à l'accueil de groupes (37,32 %), soulignant l'impact économique et social que peut générer une structure comme Pont d'Ouilly Loisirs sur son environnement

immédiat. Cette dynamique territoriale est renforcée par l'ancrage local des activités et l'ouverture à des publics extérieurs, contribuant ainsi à une certaine forme de revitalisation rurale.

Par ailleurs, 32,39 % des répondants mettent en avant la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement, tandis que 19,72 % évoquent le développement d'un tourisme durable et responsable. Ces éléments traduisent une prise de conscience écologique dans les pratiques éducatives et de loisirs, et confirment l'orientation de Pont d'Ouilly Loisirs vers un modèle plus vertueux et engagé.

Les réponses libres viennent enrichir ces tendances en insistant sur des aspects plus qualitatifs : la qualité de l'accueil, la disponibilité et le professionnalisme des animateurs, la vie en collectivité, l'autonomie, ou encore la découverte de la nature. Ces témoignages révèlent que la plus-value perçue dépasse la seule prestation de services. Elle repose sur une expérience humaine, éducative et collective, qui fait sens pour les encadrants comme pour les jeunes.

Ainsi, Pont d'Ouilly Loisirs apparaît non seulement comme un acteur touristique local, mais aussi comme un vecteur de transformation sociale, territoriale et environnementale.

[Un niveau de satisfaction global très élevé, reflet d'une offre bien adaptée](#)

L'évaluation de la satisfaction globale des usagers révèle un niveau particulièrement élevé : sur 88 réponses, la note moyenne atteint 3,51 sur 4, avec une majorité écrasante (95,46 %) attribuant une note de 4 ou 5. Plus précisément, 60 % des répondants ont donné la note maximale, et 35 % une note de 4. Seuls quatre répondants ont exprimé une satisfaction inférieure à la moyenne (notes de 1 à 3), ce qui représente 4,5 % de l'échantillon. Ces résultats traduisent une forte adhésion à l'offre proposée par Pont d'Ouilly Loisirs, tant sur le plan de l'accueil que de la qualité des activités et des services.

Cependant, aucun outil formalisé ne permet aujourd'hui de recueillir le retour d'expérience des jeunes accueillis. Les questionnaires utilisés à destination des responsables de groupe portent exclusivement sur des aspects pratiques (hébergement, restauration, activités, etc.) et n'abordent pas les dimensions éducatives ou pédagogiques du séjour. Ce manque constitue un axe d'amélioration, d'autant que Pont d'Ouilly Loisirs s'inscrit de plus en plus dans une démarche de tourisme à visée éducative et sociale, comme en témoigne sa récente réflexion d'adhésion à l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT) et le changement de nom du secteur en "Tourisme éducatif et social".

En parallèle, la base de loisirs dispose d'un compte Google Avis, avec une note moyenne de 4,5 étoiles, ce qui confirme l'appréciation positive des usagers dans leur ensemble. Pour renforcer encore la qualité de l'accueil, la création d'un poste de chargé de réservation est en cours de déploiement. Cette évolution vise à dégager davantage de temps pour la préparation, l'accueil et l'accompagnement des établissements, afin de mieux articuler l'expérience pratique avec une intention éducative affirmée.

[Une expérience marquée par la qualité de l'accueil, la diversité des activités](#)

Les retours des usagers mettent en lumière de nombreux points positifs, témoignant de la richesse de l'expérience vécue à Pont d'Ouilly Loisirs. Trois grands axes de satisfaction se dégagent très nettement.

Le premier concerne la diversité et la qualité des activités proposées. De nombreux répondants soulignent la multiplicité des choix, leur accessibilité et leur bon encadrement. Le fait que les activités soient souvent situées à proximité renforce l'aspect pratique et fluide de l'organisation. Cette offre contribue à rythmer les séjours tout en permettant aux jeunes de découvrir de nouvelles pratiques dans un cadre sécurisé.

Le deuxième point fort relève de la qualité de l'accueil et de l'encadrement. L'amabilité, la disponibilité et l'adaptabilité des équipes sont régulièrement mentionnées comme des éléments clés de la réussite des séjours. Plusieurs retours évoquent une très bonne communication avec les intervenants, ainsi qu'une réelle souplesse dans la gestion des demandes spécifiques, ce qui facilite la logistique des groupes.

Enfin, le troisième axe concerne l'environnement naturel, le cadre de vie et les équipements mis à disposition. Le site est perçu comme propre, bien aménagé, calme et parfaitement adapté à l'accueil de groupes. L'organisation des lieux (hébergement "clé en main", espaces collectifs, mise à disposition de cuisines, etc.) favorise la vie en collectivité, l'autonomie et les temps de partage, valeurs éducatives largement appréciées par les encadrants.

Malgré un retour isolé plus critique, l'ensemble des contributions met en avant une expérience globalement très positive, ancrée dans un équilibre réussi entre organisation pratique, accueil humain et immersion dans la nature.

[Des suggestions variées, centrées sur le confort, les équipements et l'accessibilité](#)

Sur les 88 personnes interrogées, 31 ont formulé une suggestion, ce qui représente un taux de réponse de 35 %. Ces retours offrent un éclairage précieux sur les attentes, besoins et points d'amélioration identifiés par les usagers. Les remarques les plus fréquentes concernent les sanitaires, évoqués à 7 reprises : propreté, modernité, capacité insuffisante et demande de plus de douches et toilettes. Les conditions d'accueil en cas de mauvais temps reviennent également avec plusieurs usagers déplorent le manque d'espaces de repli ou d'aménagements intérieurs adaptés. Dans la même veine, l'absence de solutions de chauffage efficaces, de couettes ou de matériel d'appoint est soulignée. D'autres suggestions concernent la qualité de la restauration, la signalétique des sentiers de randonnée, le besoin d'espaces pour les plus jeunes, ou encore l'amélioration de l'accueil des groupes, notamment la gestion des arrivées en bus. L'idée d'un encadrement des activités le week-end est également évoquée. À l'opposé, plusieurs usagers expriment leur satisfaction globale, encourageant l'équipe à « poursuivre » ou « continuer comme ça ».

En somme, cette question ouverte révèle des attentes concrètes et récurrentes, principalement centrées sur le confort, la logistique et l'expérience usager. Ces suggestions constituent une base précieuse pour la priorisation de futurs investissements ou ajustements organisationnels.

[Une contribution locale encore méconnue du modèle économique de Pont d'Ouilly Loisirs](#)

Les résultats montrent que 60 % des répondants ignorent que Pont d'Ouille Loisirs, à travers son modèle économique hybride, contribue à financer des activités et services à l'année pour la population locale. Seuls 40 % des répondants affirment en avoir connaissance, ce qui souligne un manque de visibilité sur l'impact local du modèle économique de l'association.

4/ La valeur ajoutée de l'activité touristique d'une manière globale

A- La contribution de l'activité touristique au financement des activités du centre social

L'analyse des trois derniers comptes de résultat et de la comptabilité analytique de Pont d'Ouille Loisirs démontre la portée stratégique et compensatoire de son modèle économique hybride, articulé entre activités marchandes et missions d'intérêt général. Les secteurs touristiques, qu'ils soient lucratifs (canoë, parc, hébergement) ou à vocation éducative et sociale (activités encadrées, accueil de groupes), jouent un rôle structurant dans le financement du projet social. Sur la période 2022-2024, ces activités ont généré des excédents conséquents, reversés au fonctionnement du centre social : 86 196 € en 2024 pour le secteur commercial, et 145 591 € pour le secteur éducatif en 2024. Cette contribution repose sur une fréquentation croissante et un chiffre d'affaires en forte hausse (+82 % pour le secteur éducatif), témoignant d'une dynamique solide. Pourtant, en parallèle, le centre social accuse un déficit structurel important (146 320 € en 2022, 184 920 € en 2023, 160 704 € en 2024). Ce déséquilibre, partiellement compensé en interne, reflète une réalité : l'association assure des fonctions de service public.

La contribution globale des activités touristiques au fonctionnement du centre social s'élève à 160 704 €. Ce chiffre illustre concrètement la manière dont le modèle hybride permet de générer des ressources significatives en soutien à l'intérêt général.

B- Achats de POL auprès de fournisseurs locaux

Les données ont été recueillies grâce à un travail approfondi d'analyse des grands livres de chaque section de l'association ainsi que du registre des activités de POL, permettant ainsi de compiler de manière précise et détaillée les informations relatives aux achats effectués auprès des différents fournisseurs.

Les achats réalisés par POL auprès de fournisseurs locaux pour l'année 2024 révèlent un impact économique significatif sur la région. En effet, le montant total des achats effectués dans un rayon de 20 km de Pont d'Ouille s'élève à **372 000 €**, dont **38 000 € sont directement dépensés auprès des commerçants du village**. Ces dépenses contribuent à soutenir l'économie locale en favorisant la circulation de la richesse dans la commune et ses environs immédiats. En outre, les dépenses réalisées auprès d'un fournisseur de restauration collective, basé à Mézidon Vallée d'Auge, bien que situé à 46 km de Pont d'Ouille, s'élèvent à 161 247 €. Bien que ce fournisseur ne soit pas situé dans un rayon proche immédiat, il reste un acteur local important pour la région, contribuant également à l'économie du territoire. Ces montants n'incluent pas les

achats effectués dans les grandes surfaces. Dans une démarche d'analyse de l'impact social et économique, ces achats révèlent une dynamique positive en termes de soutien à l'économie locale.

C- Emploi local : POL , principal employeur local

Avec 74 salariés différents en 2024, POL joue un rôle important dans l'emploi local, principalement influencé par la saisonnalité. La masse salariale s'appuie sur une origine géographique majoritairement locale. En effet, la distance cumulée parcourue par les salariés pour se rendre au travail est de 1319 km. En divisant cette distance par le nombre de salariés, on obtient une moyenne de 19 km pour venir à POL, ce qui témoigne d'un recrutement essentiellement local. Il apparaît qu'une part significative du personnel, soit 27 sur 74, habite directement à Pont-d'Ouilly, ce qui abaisse notablement la moyenne. Parmi les autres codes postaux, on retrouve majoritairement des communes environnantes situées dans un rayon de 10 à 30 km, avec quelques exceptions qui correspondent à des distances bien plus élevées.

Pont-d'Ouilly se positionne comme le premier employeur du bassin de vie. En 2021, la commune affichait un taux de chômage de 12,1 % selon l'INSEE, contre 7 % en Normandie à la même période. Avec une masse salariale prévue à 1 000 000 € en 2025, POL contribue de manière significative à l'insertion professionnelle des habitants du territoire, même si certaines compétences recherchées nécessitent le recrutement de personnel extérieur au bassin de vie.

D- Impact environnemental

Gestion des déchets et équivalent carbone

Pont d'Ouilly Loisirs dispose de colonnes de tri sélectif sur l'ensemble de ses sites, permettant de valoriser les déchets recyclables. En complément, l'association utilise :

- ✓ 3 bacs de 700 L pour les ordures ménagères (2 sur les gîtes + 1 sur la base de loisirs),
- ✓ 7 bacs de 700 L sur le Point Accueil Jeunes (PAJ), dont 4 bacs utilisés sur 22 semaines et 3 bacs sur 4,5 semaines.

Un bac de 700 L correspond à environ 280 kg de déchets.

Estimation du volume total de déchets :

- ✓ Base de loisirs : $1 \text{ bac} \times 36 \text{ semaines} = 280 \times 36 = 10\,080 \text{ kg}$
- ✓ PAJ : $(4 \text{ bacs} \times 22 \text{ semaines}) + (3 \text{ bacs} \times 4,5 \text{ semaines}) = (88 + 13,5) \times 280 = 28\,420 \text{ kg}$
- ✓ Gîtes : $2 \text{ bacs} \times 36 \text{ semaines} = 72 \times 280 = 20\,160 \text{ kg}$

Total estimé des déchets produits : **66 tonnes**

Répartition par activité

- ✓ Activité location canoë-kayak : on impute 25 % des déchets de la base de loisirs et de l'entrée du PAJ, soit 9 625 kg (9,6 T). À noter : une zone zéro déchet est en place sur le parcours canoë-kayak.
- ✓ Point Accueil Jeunes : représente 75 % des déchets PAJ, soit 28 875 kg (28,8 T)
- ✓ Gîtes : 20 160 kg (20,1 T)
- ✓ Parc acrobatique : considéré comme zone zéro déchet ; les clients sont incités à repartir avec leurs déchets ou à utiliser les colonnes de tri à disposition → 0 tonne imputée.
- ✓ Activité centre social : 75 % du bac de déchets de la base de loisirs, soit 7560 kg (7,56T)

On considère qu'1 tonne de déchets ménagers = 1 tonne de CO₂ (Valeur standard ADEME). Valorisation carbone à 84 €/T (valeur tutélaire France) :

- ✓ Location CK : $9,6 \text{ T} \times 84 \text{ €} = 806,40 \text{ €}$
- ✓ Point Accueil Jeunes : $28,8 \text{ T} \times 84 \text{ €} = 2 419,20 \text{ €}$
- ✓ Gîtes : $20,1 \text{ T} \times 84 \text{ €} = 1 688,40 \text{ €}$
- ✓ Parc acrobatique : 0 €
- ✓ Centre Social : $7,56 \text{ T} \times 84 \text{ €} = 635,04 \text{ €}$

Pour l'ensemble des déchets ménagers des activités touristiques de POL : $66,06\text{T} \times 84 \text{ €} = \mathbf{5549,04 \text{ €}}$

Soit l'équivalent de 66 passagers pour un vol Paris New York en avion ou la consommation annuelle de 6,6 français

Consommation des fluides :

Dans le cadre de cette étude, l'ensemble des consommations énergétiques de l'année 2024 a été pris en compte. La consommation de fioul, destinée au chauffage, s'élève à 7 513 litres, soit l'équivalent de 20,14 tonnes de CO₂e⁵. Par ailleurs, 1 618 litres de propane ont été utilisés, représentant 2,44 tonnes de CO₂e. La consommation d'eau atteint 3 181 m³, ce qui correspond à 0,86 tonne de CO₂e. Enfin, la consommation électrique de l'année, estimée à 72 163 kWh, génère environ 3,82 tonnes de CO₂e, en tenant compte du mix énergétique français.

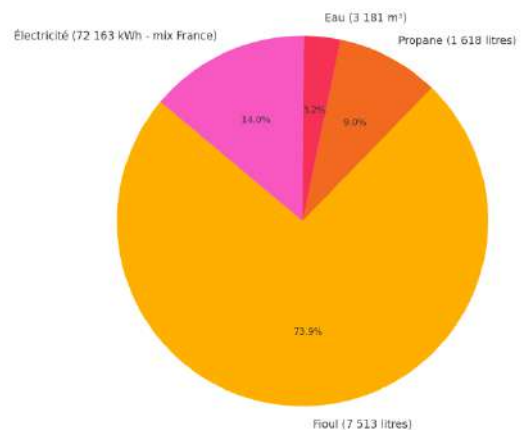
Au total, les émissions s'élèvent à environ 31 tonnes de CO₂e, ce qui représente une estimation de 2 611 € si l'on applique un coût moyen de 84 € par tonne de carbone.

31 Tonnes soit 2611 €

Limites de l'analyse environnementale

⁵ ADEME – Base Carbone® <https://base-empreinte.ademe.fr/>

Répartition des émissions de CO₂e par poste de consommation (en tonnes)



Cette évaluation ne prend pas en compte l'ensemble des impacts environnementaux liés aux activités de Pont d'Ouilly Loisirs. Certains effets négatifs, tels que le piétinement des cours d'eau et des zones protégées (Natura 2000, ENS), ou encore les pratiques internes (tontes, achats, utilisation de produits ménagers...), ne sont pas intégrés dans le calcul.

À l'inverse, plusieurs effets positifs restent également non quantifiés tels la sensibilisation des publics à l'environnement, la mise en place de zones zéro déchet, les engagements auprès de certains réseaux (Suisse Normande Territoire Préserve), les investissements récents en matière de réduction de la consommation énergétique bâtementaire, ou encore l'entretien régulier des cours d'eau réalisé par l'association.

Il est à noter que le site du parc acrobatique, aménagé en 2008, a été créé sur un espace auparavant occupé par une décharge sauvage. De ce point de vue, le développement du parc a représenté une véritable opportunité de requalification environnementale.

E- Impact positif ou nuisance des activités touristiques pour la population ?

Les 253 retours des habitants et usagers de POL, montrent une perception globalement positive des activités touristiques, bien que 62 % des répondants estiment que ces activités n'ont pas d'impact direct sur leur quotidien. Cependant, parmi ceux qui en ressentent un impact, 38 % évoquent des effets bénéfiques variés. Les témoignages recueillis soulignent une multitude de bienfaits liés à la dynamisation du territoire, à la création de lien social, et à l'amélioration de la qualité de vie locale.

Les réponses font ressortir plusieurs thèmes récurrents : un sentiment de fierté d'appartenir à une communauté dynamique, notamment à travers des activités comme l'accrobranche et le kayak, qui attirent des visiteurs et enrichissent la vie locale. Le tourisme renforce également l'attractivité du village et permet de maintenir des commerces vivants tout au long de l'année. Des habitants ont exprimé que la présence de touristes et d'activités locales favorise les rencontres, réduit l'isolement, et offre des opportunités de sorties collectives, renforçant ainsi les liens sociaux.

De plus, les activités proposées par POL contribuent à l'épanouissement personnel et au bien-être des habitants, que ce soit par la pratique de sports de plein air ou par des événements qui ajoutent une touche festive et conviviale à la commune. D'autres, en revanche, soulignent les bénéfices économiques pour les producteurs locaux et la préservation du cadre de vie. Ces retours suggèrent que, bien que certaines personnes ne perçoivent pas un impact direct, pour de nombreux autres, l'offre touristique de POL joue un rôle important dans le dynamisme et la convivialité du territoire.

F- Impacts sur la valeur immobilière

L'enquête a révélé que, parmi les 253 répondants, 68 (26,8 %) estiment que les activités touristiques proposées par POL ont un impact positif sur la valeur de leur logement, que ce soit en termes de location ou d'achat.)

Les répondants qui estiment que les activités touristiques influencent la valeur de leur logement soulignent principalement l'attractivité accrue de Pont d'OUILLY grâce à l'offre de loisirs diversifiée (canoë-kayak, accrobranche, événements culturels, etc.). Selon ces habitants, l'animation de la région et la présence d'activités touristiques renforcent l'image de la commune, la rendant plus attractive et désirable pour les acheteurs potentiels et les locataires.

Certains résidents ont ainsi observé une demande accrue de logements, citant par exemple que les prix de l'immobilier ont tendance à augmenter en raison de cette dynamique. Ils mentionnent que Pont d'OUILLY devient un secteur recherché pour les familles, attirant des personnes en quête d'un cadre de vie agréable et actif, avec des possibilités de loisirs à proximité.

Un nombre significatif de répondants, notamment ceux ayant acheté leur logement récemment, indique que la présence de POL a été un facteur déterminant dans leur décision d'achat, renforçant ainsi l'attrait de Pont d'OUILLY comme lieu de résidence. Certains affirment même que la valeur de leur bien immobilier a augmenté en raison de l'attractivité du village, liée aux activités de loisirs proposées par l'association.

En particulier, des témoignages comme celui d'un résident ayant acquis sa maison en 2019, qui considère la présence de POL comme un plus pour la valeur de sa maison en cas de revente, témoignent de la perception positive de l'impact touristique sur le marché immobilier local.

Outre l'impact direct sur la valeur des logements, plusieurs habitants mettent en avant le dynamisme du village généré par les activités touristiques. Un village vivant, riche en événements et offrant divers services, contribue à une qualité de vie supérieure, rendant la localité plus attractive pour les potentiels futurs habitants.

Certains résidents ajoutent que la visibilité de Pont d'OUILLY, avec ses sports de nature et sa vie culturelle, génère également une plus-value sur leurs biens immobiliers. L'animation constante, notamment pendant les saisons touristiques, est perçue comme un facteur de valorisation du patrimoine local.

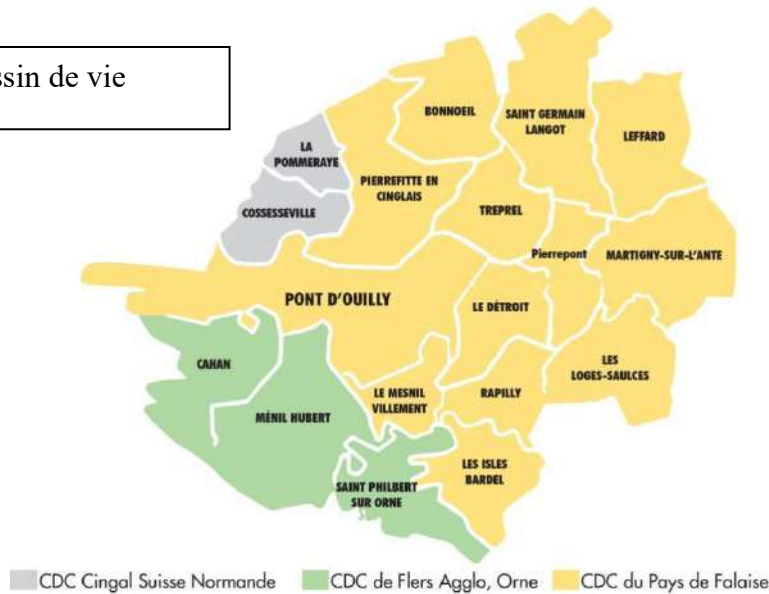
Pour finir, une grande majorité des répondants (73,2 %) ne perçoit pas d'impact notable des activités touristiques sur la valeur de leur bien. Pour ces personnes, la présence d'activités touristiques n'affecte pas directement les prix de l'immobilier. Certains ajoutent que bien que le village soit agréable et attractif, cela ne se traduit pas nécessairement par une hausse immédiate des prix ou une demande accrue en matière de logement.

5/ Adhérents et usagers du Centre social

A-Typologie des publics

Les habitants, adhérents et usagers

Pont d'Ouilley et son bassin de vie



Depuis 15 ans, Pont d'Ouilley Loisirs pense et développe ses actions à l'échelle d'un territoire intercommunal, réparti sur 17 communes, dont 2 situées dans la communauté de communes Suisse Normande-Cingal et 3 dans le département de l'Orne. Ce territoire constitue le « bassin de vie de Pont d'Ouilley ». Selon l'INSEE⁶, « *Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines: services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture et transports* ».

Selon l'INSEE, la microrégion de Pont-d'Ouilley a connu une diminution de sa population de 6,4 % entre 2017 et 2020, accompagnée d'une répartition plus diffuse dans les communes avoisinantes. Situé en Zone de Revitalisation Rurale, ce territoire ne bénéficie pas de l'aire d'influence de Caen, ce qui limite son attractivité économique et démographique.

Les indicateurs sociaux témoignent d'une situation économique fragile. En 2023, 32 % des allocataires vivaient sous le seuil des bas revenus, une proportion supérieure à la moyenne du Calvados (27 %). La part des bénéficiaires de la Prime d'activité s'élève à 34 %, un taux similaire à celui du département (35 %). En revanche, la proportion des allocataires percevant des minima sociaux est nettement plus élevée à Pont-d'Ouilley (27 % contre 17 % dans le Calvados), tout comme celle des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), qui atteint 16 %, contre seulement 9 % dans le département.

Le territoire se distingue également par un revenu médian inférieur à celui du Calvados (20 360 € contre 22 840 €) et par un niveau de qualification plus faible : seulement 38 % des habitants possèdent un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat, contre 47,7 % dans le Calvados.

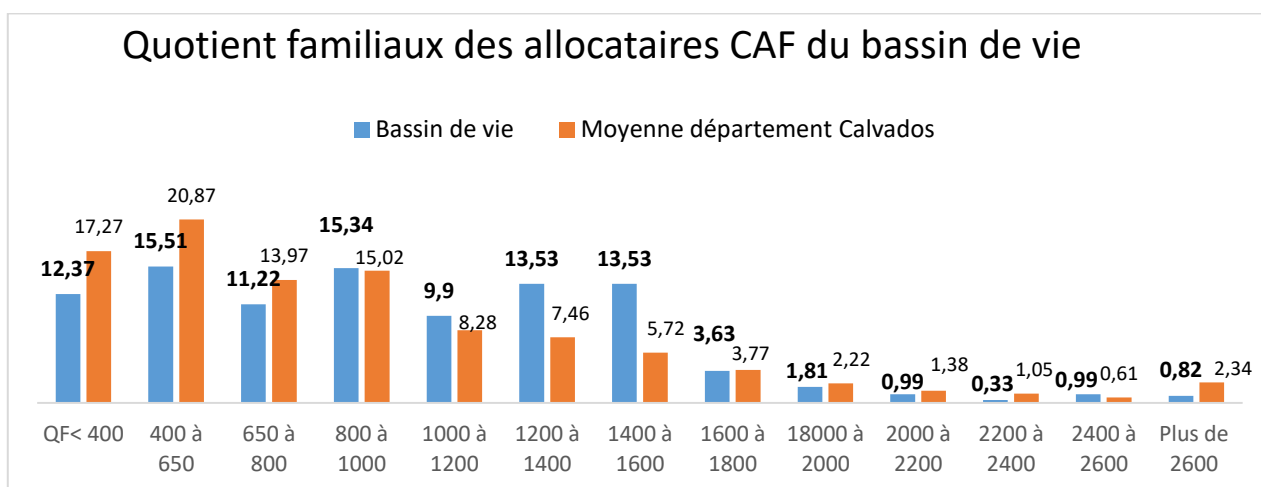
Dans le cadre de cette étude, les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) du Calvados et de l'Orne ont transmis des données relatives à leurs allocataires domiciliés sur le bassin de vie de Pont-d'Ouilley. Ces

⁶ INSEE. (s. d.). *Économie sociale*. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2060>

données ne tiennent cependant pas compte des allocataires sans quotient familial calculé, ni des allocataires affiliés à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), ce qui limite partiellement leur représentativité.

La médiane des quotients familiaux observée sur le bassin de vie se situe dans la tranche de 800 à 1 000, alors qu'à l'échelle du département du Calvados, elle est plus basse, comprise entre 650 et 800. Cette situation pourrait laisser penser que les allocataires CAF du bassin de vie disposent de ressources globalement supérieures à celles du reste du département.

Cependant, cette lecture semble en contradiction avec les données de l'INSEE, qui indiquent un revenu moyen par foyer inférieur à la moyenne départementale sur ce même territoire. Ce paradoxe apparent peut s'expliquer par plusieurs biais : la non-prise en compte des allocataires MSA (plus nombreux en milieu rural), des allocataires sans droits ouverts, ou encore par le fait que le quotient familial ne reflète pas exactement le revenu fiscal de référence ou les conditions de vie réelles des foyers.



La population est vieillissante, avec une augmentation significative des personnes de plus de 60 ans, qui représentaient 33,85 % des habitants en 2021, contre 28,9 % en 2010. À l'inverse, la part des moins de 30 ans a diminué, passant de 31,9 % en 2010 à 27,55 % en 2021 (contre 34,6 % dans le Calvados).

Enfin, le territoire souffre d'une faible densité de population, avec 50 habitants par km², bien en deçà des 126,6 habitants par km² observés dans le Calvados. Cette situation s'accompagne d'un taux de chômage élevé, atteignant 12,8 % en 2021, contre 8,1 % dans le département.

Ces éléments traduisent un territoire confronté à des difficultés économiques et démographiques marquées, nécessitant des actions spécifiques pour renforcer son attractivité et améliorer les conditions de vie de ses habitants. Cette situation fait de l'association POL, l'employeur le plus important du bassin de vie

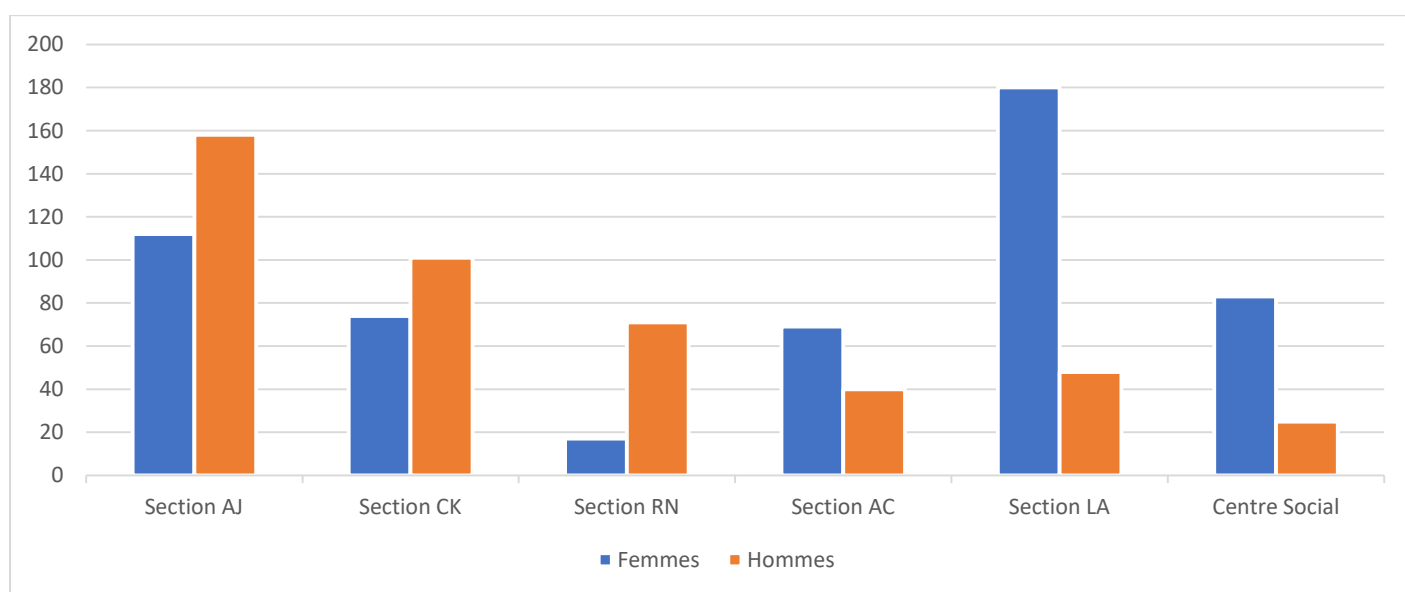
Nombre et origine géographique des adhérents et usagers

En 2024, POL comptait 887 pratiquants dont 804 adhérents/ usagers différents. 22,3 % des adhérents et usagers de Pont d'Ouille Loisirs résidaient à Pont-d'Ouille, soit l'équivalent de 18 % des habitants. Plus de 55 % d'entre eux étaient originaires du bassin de vie.

La distance moyenne séparant Pont d'Ouille du domicile de nos adhérents et usagers est de 19,5 km, ce qui confirme l'ancrage local et la proximité territoriale des publics accueillis. On observe de fortes disparités

selon les différentes activités proposées par l'association. Les sections kayak et raid nature attirent un public plus éloigné géographiquement puisque ces activités sont plus spécifiques et techniques. À l'inverse, les sections jeunesse, culture et loisirs adultes s'adressent davantage à un public local et large, en lien avec les besoins du territoire.

Répartition par genre : des tendances différenciées selon les activités



À l'instar des tendances nationales, les sections sportives de Pont d'Ouilly Loisirs, notamment le canoë-kayak et le raid nature, sont majoritairement masculines. Cependant, il est important de souligner une spécificité locale : la section canoë-kayak, grâce à l'activité Dragon Ladies, présente une part de femmes supérieure à la moyenne observée dans les clubs affiliés à la Fédération Française de Canoë-Kayak (30%).

Les activités enfance et jeunesse sont également majoritairement fréquentées par des garçons, ce qui interroge sur les raisons de cet écart.

À l'inverse, les sections loisirs adultes, les animations culturelles ainsi que les actions portées par le centre social sont très majoritairement investies par des femmes.

Au global, les adhérentes et usagères représentent 54,7 % des publics de Pont d'Ouilly Loisirs, traduisant une légère surreprésentation féminine sur l'ensemble des activités proposées.

Revenus des adhérents Vs habitants

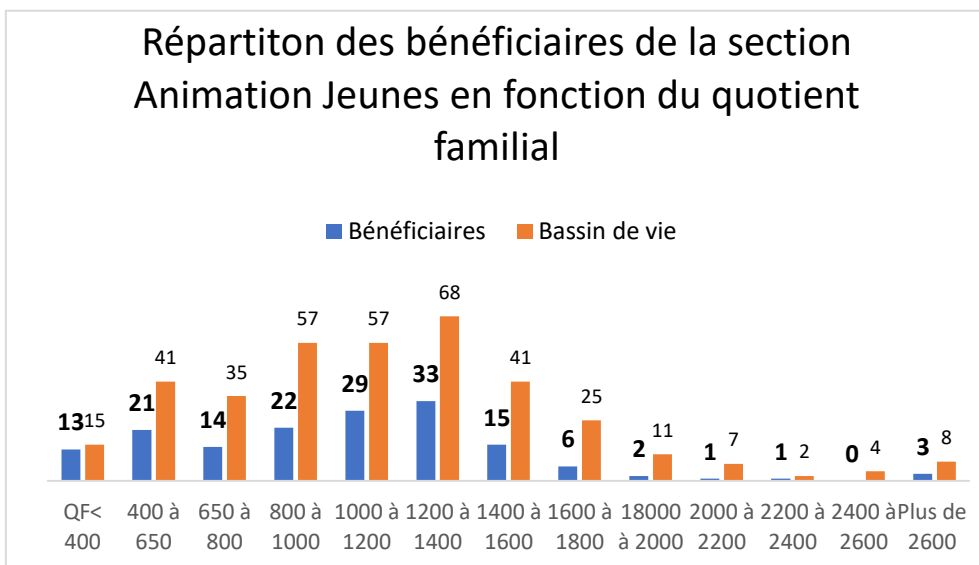
Le nombre de foyers allocataires CAF avec enfant, était de 371 sur le bassin de vie. En 2024, les bénéficiaires de la section Animation Jeunes, qui est la seule section pour laquelle nous avons accès au quotient familial des usagers, représentent 160 familles résidant sur le bassin de vie, soit l'équivalent de 43.1%. Au sein de nos adhérents, les ressources financières sont diverses. Au-delà de la tarification en fonction du quotient familial qui est rendue obligatoire par la CAF pour les mineurs en accueils collectifs, nous n'appliquons pas de tarifs spécifiques pour les bénéficiaires minima sociaux. Cette réflexion est en cours dans deux de nos sections (Loisirs Adultes et Animation Culturelles).

Le graphique ci-contre permet de comparer le nombre de familles accueillies au sein de la section Animation Jeunes, en fonction de leur quotient familial, avec la répartition des habitants du bassin de vie.

On constate que les bénéficiaires touchés par nos activités sont issus de différents niveaux de quotient familial, avec une

certaine cohérence par rapport à la répartition globale des habitants. Cela suggère que nos actions dans ce secteur sont globalement accessibles à tous.

Cependant, une incohérence est à noter concernant les QF inférieurs à 400, puisque nous avons parfois l'habitude d'indiquer un QF à 0 pour les familles qui ne souhaitent pas transmettre cette information. Ce biais fausse partiellement les données, et il serait nécessaire de faire évoluer nos pratiques afin de garantir une meilleure fiabilité des analyses à venir.

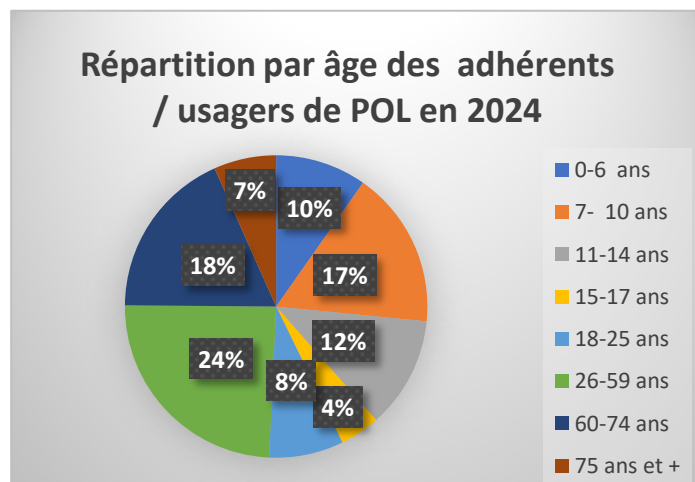


Profil des répondants : une base solide pour analyser la valeur d'usage des services de Pont d'Ouille Loisirs

L'enquête menée auprès des usagers et adhérents de POL a permis de recueillir 293 réponses, représentant au moins 464 personnes issues des foyers interrogés. Ce panel constitue un échantillon représentatif à hauteur de 57,5 % des 806 adhérents et usagers recensés en 2024, apportant ainsi un éclairage fiable sur la diversité des publics concernés et sur la perception de la valeur d'usage des services proposés.

Une forte implication des femmes et des adultes actifs

L'analyse démographique révèle que les femmes représentent 67,58 % des répondants, traduisant leur implication importante dans les démarches associatives et



institutionnelles. La répartition par âge souligne un déséquilibre de représentativité : les moins de 18 ans sont largement sous-représentés (15 % des répondants contre 43 % des usagers), conséquence logique du ciblage du questionnaire vers les adultes ou les familles. Les jeunes adultes (18–25 ans) sont également peu présents (6 %), ce qui peut révéler un manque d’ancrage ou un lien plus distendu avec cette tranche d’âge. À l’inverse, les adultes de 26 à 59 ans sont surreprésentés (55 %), confirmant leur rôle central dans les dynamiques associatives. Les seniors (60 ans et +) représentent 24 % des répondants, un taux fidèle à leur part réelle parmi les usagers.

| Tranche d’âge | Adhérents POL (%) | Répondants (%) | Population locale ⁷ (%) |
|----------------|-------------------|----------------|------------------------------------|
| 0 à 14 ans | 39 % | 15% | 15,8 % |
| 15 à 29 ans | 10 % | 6 % | 11,7 % |
| 30 à 44 ans | 22% | 55 % | 38,7% |
| 45 à 59 ans | | | |
| 60 à 74 ans | 18 % | 18,91% | 23,5 % |
| 75 ans et plus | 7 % | 5,09% | 10,3 % |

Les enfants et adolescents (0-14 ans) représentent 39 % des adhérents de POL, contre seulement 15,8 % de la population locale. Cela souligne l’attractivité des activités proposées par POL pour les jeunes. Les personnes âgées de 60 ans et plus constituent 25 % des adhérents, alors qu’elles représentent 33,8 % de la population locale. Bien que les seniors soient légèrement sous-représentés parmi les adhérents, leur participation reste significative.

Un ancrage territorial affirmé, reflet de la stabilité des usagers

La majorité des répondants affichent une forte implantation locale : 62 % résident sur le bassin de vie depuis plus de dix ans et 20,62 % entre 3 et 10 ans. Les nouveaux arrivants (moins de 3 ans) sont 13,3 %, un chiffre modeste mais significatif pour évaluer l’attractivité récente de POL. Enfin, 5 % des répondants ne résident pas sur le territoire, ce qui indique un rayonnement au-delà des limites administratives, ce qui s’explique par des sections Canoë-Kayak et Raid Nature qui recrutent des adhérents bien au-delà du bassin de vie.

Une fréquentation marquée par la diversité et la fidélité

⁷ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-14764> . Les données des adhérents de POL sont regroupées différemment de celles de l’INSEE, ce qui peut entraîner des écarts dans la comparaison.

La fréquentation des activités de POL par les répondants met en lumière une dynamique d'ouverture et de fidélisation. En effet, 45,4 % fréquentent l'association depuis moins de 3 ans, dont 13,3 % depuis moins d'un an, ce qui confirme la capacité de POL à capter de nouveaux publics grâce à une offre attractive. À l'opposé, 34,8 % fréquentent l'association depuis 3 à 10 ans et 19,8 % depuis plus de 10 ans, montrant la présence d'un noyau fidèle et engagé, souvent impliqué dans la gouvernance ou le bénévolat.

Cette fidélité s'explique notamment par une offre de services variée, qui permet à chacun de trouver un espace d'engagement ou de loisir en lien avec ses besoins. Près de 80 % des répondants sont adhérents à plusieurs activités, tandis que les usagers occasionnels représentent 11 % de l'échantillon et les administrateurs 9,6 %.

Une diversité d'usages, reflet d'une offre riche et territorialisée

L'analyse de l'usage des services par les 283 répondants ayant précisé leurs pratiques révèle une grande diversité d'activités fréquentées, qui traduit la richesse de l'offre et son ancrage territorial. Les activités sportives (32,8 %) dominent nettement, allant des disciplines compétitives (canoë-kayak, slalom, polo) aux activités de bien-être (gym douce, yoga). Les événements collectifs arrivent en second plan (24,4 %), illustrant leur rôle essentiel dans la cohésion sociale locale.

Les activités socioculturelles (12,1 %) et éducatives pour enfants (9,1 %) confirment la dimension intergénérationnelle de POL. Toutefois, la participation des adolescents (11–17 ans) reste marginale (1,9 %), ce qui pointe un enjeu de mobilisation spécifique. Les services liés à la santé et au bien-être (8,3 %), ainsi que l'accompagnement social (6,4 %) montrent la contribution croissante de POL dans des missions à forte valeur sociale.

B- Résultats et analyse de l'impact des activités et services proposés

B-1 Les activités physiques (165 répondants pour 184 usages)

Parmi les 184 réponses (certains pratiquent plusieurs activités), 61 % concernent les activités physiques de loisirs adultes : yoga, marche nordique, pilates, gym volontaire, salsa, bien-être, etc. Viennent ensuite les sections de canoë-kayak (22 %), raid nature (11 %) et les équipements en accès libre comme le city-stade ou l'escalade (6 %). Ces chiffres témoignent d'une forte attractivité pour des activités orientées santé, bien-être et nature, accessibles à un large public.

Et si POL n'existait pas...

Si les activités de POL n'étaient pas proposées, 30 % des répondants déclarent qu'ils ne feraient aucune activité. Cela reflète un rôle décisif dans l'accès à la pratique sportive pour des personnes qui, autrement, seraient exclues. Les 70 % restants affirment qu'ils chercheraient ailleurs, souvent à contre-cœur. Les motifs évoqués (mobilité difficile, coût ailleurs, attachement au groupe, proximité) confirment l'ancrage de POL dans le quotidien des habitants.

Mobilité et consentement à l'éloignement

Les réponses montrent une tolérance limitée à l'éloignement. La majorité accepterait de se déplacer jusqu'à 10 ou 15 km, une à deux fois par semaine. Quelques personnes feraient déjà 40 à 50 km allers-retours, mais ce sont des cas minoritaires. Cette donnée souligne l'importance des offres de proximité en milieu rural.

Estimation de l'impact économique lié à la proximité pour les adhérents

Sur les 184 pratiquants interrogés, 70 % (soit 129 personnes) résident à proximité de POL et évitent ainsi un déplacement moyen de 15 km aller-retour. En prenant en compte une fréquence de pratique de 36 semaines par an et un coût de transport estimé à 0,636 € par kilomètre⁸, l'économie réalisée s'élève à 88 607,52 € au total, soit environ 492,26 € d'économie annuelle par adhérent concerné.

En élargissant cette estimation à l'ensemble des **257 pratiquants d'activités physiques à POL (hors sport santé)**, et en supposant que 70 % d'entre eux sont également concernés par cette proximité, le gain économique global est estimé à **123 569 €**.

Estimation économique de la valeur d'usage

Il apparaît difficile d'exploiter pleinement cette donnée en l'état. En effet, le questionnaire ne permet pas d'évaluer précisément la valeur perçue de chaque activité proposée. Il aurait été pertinent d'interroger directement chaque adhérent sur le prix qu'il estime juste ou mérité pour chaque activité, indépendamment de son pouvoir d'achat. Cela aurait permis de mieux cerner la valeur d'usage attribuée aux ateliers, en lien avec le coût de la vie, les habitudes de consommation et la perception individuelle de l'utilité ou du bénéfice retiré. En l'absence de cette approche, l'analyse reste partielle et ne permet pas de confronter le coût réel des activités à leur valeur symbolique ou sociale telle qu'elle est ressentie par les usagers.

Utilité perçue

L'évaluation moyenne de l'impact des activités sur la santé physique et mentale est de 7/10, avec une utilité globale perçue à 8,1/10. Ces scores illustrent la contribution de POL à des objectifs de santé publique, de prévention et de bien-être.

Les 30 retours libres expriment une très forte satisfaction : "bulle d'oxygène", "bonne humeur", "base de loisirs vivante", "groupe bienveillant", "chouette encadrement", "tarifs accessibles". Des critiques constructives apparaissent aussi (besoin de développer le numérique, qualité variable des intervenants). Ces propos traduisent une adhésion affective forte à l'association.

Impact social : inclusion, santé, lien

POL joue un rôle de levier d'inclusion sociale. Il rend possible l'accès à l'activité physique pour des habitants éloignés de l'offre traditionnelle (géographiquement ou financièrement). En proposant des

⁸ <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14686>

créneaux variés, encadrés, dans un esprit convivial, l'association permet à chacun (enfants, adultes, seniors) de trouver sa place. De nombreuses réponses évoquent un impact positif sur le moral, l'estime de soi et le sentiment d'appartenance. Ainsi, elle agit ainsi sur la santé mentale.

Impact économique : accessibilité, pouvoir d'achat, attractivité

L'offre proposée par POL se distingue par sa grande accessibilité tarifaire, permettant aux ménages de pratiquer plusieurs activités sans mettre en difficulté leur budget. Dans un contexte où les prestations sportives, notamment en milieu urbain ou dans le secteur privé, sont souvent bien plus onéreuses, POL joue un rôle actif dans le maintien du pouvoir d'achat local. Sa seule proximité géographique génère une économie par chaque participant. En revanche, notre enquête n'a pas permis de quantifier précisément les économies réalisées grâce à sa politique tarifaire avantageuse, ce qui constitue une limite dans l'évaluation de son impact économique global. Il aurait fallu avoir le temps de recueillir et analyser les tarifs moyens proposés par d'autres structures comparables.

Impact préventif des activités physiques ordinaires proposées par POL

Les activités physiques ordinaires proposées par Pont d'OUILLY Loisirs (yoga, marche nordique, pilates, gymnastique volontaire, salsa, etc.) participent activement à la promotion de la santé sur le territoire, même si elles ne relèvent pas formellement du champ de l'Activité Physique Adaptée (APA).

Selon l'enquête, 55 personnes affirment qu'elles ne pratiqueraient aucune activité physique sans cette offre. Or, il est reconnu que, même en dehors d'un cadre thérapeutique, la pratique régulière d'une activité physique modérée permet de réduire les risques de pathologies chroniques, de préserver l'autonomie, et d'améliorer le bien-être psychologique. Ces bénéfices sont autant de leviers d'économies pour le système de santé publique.

Les estimations les plus prudentes, issues de rapports de la HAS, de l'OMS⁹ ou encore de dispositifs locaux de prévention, indiquent qu'un pratiquant régulier peut générer entre 100 € et 300 € d'économies annuelles en dépenses de santé. Appliquée aux 55 pratiquants concernés, cette estimation conduit à une économie annuelle comprise entre 5 500 € et 16 500 €, uniquement grâce aux effets préventifs des activités physiques ordinaires.

Il convient de souligner que cette évaluation ne prend pas en compte les bénéfices sociaux et psychologiques pourtant bien identifiés à travers les retours qualitatifs recueillis dans l'enquête.

Si l'on élargit ce calcul à l'ensemble des pratiquants d'activités physiques, en considérant que 30 % des 257 adhérents sont dans une situation comparable (soit 90 personnes), l'économie annuelle potentielle s'élèverait **alors entre 7 700 € et 23 000 €.**

⁹ Haute Autorité de Santé (HAS), « Recommandations sur l'activité physique », 2022. Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Plan d'action mondial sur l'activité physique 2018–2030. Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS)

Ainsi, bien que n'étant pas directement orientée vers des objectifs de santé publique, l'offre d'activités de POL contribue indirectement à la maîtrise des dépenses de santé, en favorisant des comportements préventifs bénéfiques à l'échelle individuelle et collective.

Impact territorial : ancrage, équité, valorisation

POL compense une offre sportive inégalement répartie sur le territoire. Il agit comme un facilitateur de proximité, essentiel dans un territoire rural où les mobilités sont contraintes. Il évite des déplacements longs, réduit la dépendance à la voiture et renforce l'attractivité résidentielle de Pont d'OUILLY. Enfin, en valorisant les sports de pleine nature (kayak, raid, marche...), POL inscrit son action dans une logique de développement durable et de valorisation de l'environnement local.

B-2 Les activités sport-santé (41 répondants pour 49 usages)

Parmi les activités sport-santé, les plus pratiquées par les répondants sont :

- Gymnastique douce (38,8 %)
- Marche douce (34,7 %)
- Dragon Ladies (16,3 %)
- Sport santé (10,2 %)

Aucune participation n'est relevée dans l'atelier "Bien dans tes baskets", destiné aux enfants.

Absence d'alternative perçue

60,9 % des répondants déclarent qu'ils ne feraient aucune activité si POL ne proposait pas cette offre. Seuls 39 % chercheraient ailleurs. Cette dépendance à POL s'explique par des freins tels que :

- la proximité, essentielle dans un territoire rural ;
- le manque de mobilité (absence de moyen de transport, santé, âge) ;
- le coût ou le manque d'initiative personnelle ;
- un manque d'offre équivalente perçue sur le territoire.

Les personnes qui chercheraient une alternative sont généralement prêtes à parcourir 10 à 15 km, une fois par semaine. Des cas extrêmes évoquent jusqu'à 30 ou 40 km, mais restent exceptionnels.

Impact économique lié à la proximité pour les pratiquants des activités physiques adaptées

Parmi les 49 pratiquants interrogés, 39,1 % (soit 19 personnes) bénéficient d'une proximité géographique qui leur évite un déplacement moyen de 15 km aller-retour. En considérant une fréquence de participation de 36 semaines par an et un coût moyen kilométrique de 0,636 €, l'économie totale réalisée par ces adhérents est estimée à 13 050,72 €, soit une économie moyenne de 266,34 € par personne.

Si l'on étend ce calcul à l'ensemble des 142 participants aux activités physiques adaptées recensés en 2024, le gain économique global lié à la proximité s'élèverait à **38 465,28 €**.

Estimation économique de la valeur d'usage

Les montants que les répondants seraient prêts à consacrer varient :

- majoritairement entre 80 et 150 € par an
- quelques cas évoquent un tarif mensuel de 30 € ou un budget global de 300 €/an
- plusieurs participants indiquent une incapacité à payer davantage, ou mentionnent des aides de proches.

Cela reflète un pouvoir d'achat limité pour une partie du public, et une attente forte de tarifs accessibles.

En prenant comme référence une estimation moyenne du consentement à payer située entre 80 € et 150 € par an, la valeur moyenne qu'un adhérent serait prêt à déboursier pour une activité peut être estimée à 115 €. Or, le tarif actuel des ateliers sport-santé proposés par POL s'établit en moyenne à 98 € par an. Cela révèle un écart positif de 17 €, qui peut être interprété comme un gain direct pour l'adhérent, rendu possible par la politique tarifaire volontairement accessible mise en place par l'association.

Toutefois, cette estimation reste indicative, car la formulation de la question dans le questionnaire n'a pas permis de capter avec précision la disposition à payer réelle des usagers. Une approche plus fine, consistant à dissocier la valeur perçue de la contrainte budgétaire, aurait permis d'estimer plus justement ce différentiel et de valoriser davantage l'impact économique indirect de l'offre.

Utilité perçue

- Amélioration de la santé physique et mentale : moyenne de 7,71/10
- Utilité globale des activités : moyenne élevée de 8,49/10

Ces notes traduisent un impact positif évident sur le bien-être et la qualité de vie.

Les 12 commentaires recueillis dans le cadre de l'enquête mettent en lumière plusieurs éléments qualitatifs forts. Ils soulignent notamment l'importance des encadrants, cités nominativement (Cédric, Manu et Nicole), et leur rôle central dans la satisfaction des usagers. Plusieurs participants évoquent également une amélioration notable du lien social et la lutte contre l'isolement, renforçant ainsi la dimension sociale des ateliers proposés. Ces retours témoignent d'une reconnaissance explicite de la qualité de l'encadrement, y compris de la part de personnes résidant hors du bassin de proximité immédiat, comme à Flers (Orne). Cela confirme l'attractivité et la valeur ajoutée des ateliers, bien au-delà de leur simple contenu sportif.

Impact économique des activités sport-santé sur les dépenses de santé publique

Les activités sport-santé de POL touchent un public qui, sans cette offre, serait très majoritairement inactif. Elles ciblent des personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité, qui trouvent ici une réponse adaptée à leurs besoins. La proximité, le rythme adapté et l'encadrement bienveillant sont des facteurs déterminants.

Le score moyen de 7,71/10 sur l'amélioration de la santé confirme l'efficacité de ces pratiques sur le plan physique et mental. Il s'agit d'un véritable outil de prévention santé, en cohérence avec les objectifs de santé publique.

Au-delà de la valeur d'usage pour les pratiquants, les activités sport-santé proposées par POL génèrent un impact économique positif significatif pour les finances publiques, en particulier en matière de dépenses de santé. Selon les données de la Haute Autorité de Santé (HAS), de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et des expérimentations françaises liées au sport sur ordonnance, la pratique régulière d'une activité physique adaptée permettrait de réaliser une économie annuelle située entre 150 € et 500 € par personne, en réduisant notamment les consultations médicales, la prise de médicaments et les hospitalisations. Appliquée à l'échantillon de 49 répondants concernés, cela représente une économie potentielle de 7350 € à 24 500 € par an pour l'Assurance Maladie.

Il est important de noter que cette estimation ne tient pas compte des effets indirects, tels que le maintien de l'autonomie, la réduction des accidents domestiques, l'amélioration de la santé mentale ou encore le renforcement du lien social. Ces dimensions, pourtant largement mises en avant dans les retours qualitatifs des participants, renforcent encore l'intérêt de cette offre.

En élargissant cette estimation à l'ensemble des 142 adhérents engagés dans les activités sport-santé de POL en 2024, le gain potentiel pour l'Assurance Maladie s'élèverait à entre **21 300 € et 71 000 € par an.**

Ces résultats confirment ainsi la pertinence stratégique des actions sport-santé de POL dans une approche de santé publique territorialisée, préventive, accessible et équitable.

Impact territorial et économique : équité, ancrage rural, coût accessible

L'offre sport-santé de POL pallie l'absence d'alternatives locales. Plusieurs usagers viennent de communes voisines (Orne, Flers...) où l'offre est inexistante. POL agit donc comme un acteur d'équité territoriale, en réduisant les inégalités d'accès à la santé. Le fait que plus de 60 % des usagers ne feraient rien en l'absence de POL illustre le manque de relais sur le territoire.

Beaucoup de personnes affirment qu'elles ne pourraient pas payer plus ou pas du tout. POL offre donc un service essentiel à tarif maîtrisé, en maintenant l'accessibilité économique à des pratiques de santé qui seraient hors de portée autrement.

B-3 Les activités socioculturelles (62 répondants, 100 usages)

Les activités socioculturelles les plus suivies par les répondants sont :

- Sorties collectives (45 %)
- Animations culturelles ponctuelles (36 %)
- Couture (12 %)
- Dessin/peinture (7 %)

Ces résultats indiquent une forte appétence pour les temps collectifs, festifs ou culturels en groupe, mais aussi pour des ateliers de transmission de savoir-faire, notamment féminins et intergénérationnels (couture, arts plastiques).

Alternatives en l'absence de POL

53 % des répondants déclarent qu'ils n'auraient aucune autre activité si POL ne proposait pas cette offre. Les principales raisons avancées par les répondants sont des difficultés de mobilité (liées au transport, à l'éloignement ou à l'état de santé), un manque d'informations ou d'alternatives locales équivalentes et des tarifs jugés trop élevés ailleurs. Un fort attachement à la qualité humaine et pédagogique de l'offre proposée par POL est souligné, notamment en ce qui concerne l'encadrement, l'ambiance et la dynamique de groupe. Les 47 % restants évoquent une possible recherche d'activité ailleurs.

Ces réponses confirment que POL remplit un rôle de proximité, de lien social et d'inclusion culturelle.

Mobilité et consentement à l'éloignement

Les répondants qui chercheraient une activité ailleurs accepteraient de parcourir en moyenne 10 à 20 km, une fois par semaine ou par mois. Quelques cas rares évoquent des distances allant jusqu'à 30 km, mais la fréquence baisse.

Impact économique lié à la proximité pour les adhérents des activités socioculturelles

Parmi les 100 pratiquants interrogés, 53 % (soit 53 personnes) bénéficient d'une proximité géographique leur évitant un déplacement moyen de 15 km aller-retour. En considérant une fréquence moyenne de participation d'une semaine sur deux (soit 18 semaines par an) et un coût kilométrique moyen de 0,636 €, l'économie totale réalisée est estimée à 18 202,32 €, soit une économie moyenne de 182,02 € par adhérent concerné. Si l'on applique ce calcul à l'ensemble des 125 adhérents participant aux activités socioculturelles, le gain économique global s'élèverait à **22 667 €**.

Estimation économique de la valeur d'usage

L'hétérogénéité des réponses souligne que la formulation du questionnaire ne permet pas d'évaluer précisément la valeur d'usage réellement perçue par les adhérents.

Utilité perçue

L'utilité globale des activités socioculturelles de POL est évaluée à 8,55/10, un score très élevé qui témoigne d'un impact social profond. Les 19 commentaires recueillis expriment une forte satisfaction globale et une reconnaissance de l'utilité sociale et culturelle de POL. Les usagers soulignent l'impact positif sur le lien social, l'accessibilité, le bien-être et le dynamisme rural, notamment après la crise du COVID. Plusieurs témoignages valorisent la convivialité des groupes, la qualité des intervenants et la diversité des activités.

Certains mentionnent toutefois un manque de visibilité des actions auprès d'un public plus jeune ou non adhérent. L'ensemble des retours confirme l'ancrage affectif et communautaire de l'association dans la vie locale.

Impacts sociaux

Les activités socioculturelles de POL rompent l'isolement, notamment des femmes seniors, en favorisant le lien social, le partage et l'estime de soi. Elles offrent des espaces d'expression et d'apprentissage, renforçant les échanges intergénérationnels en milieu rural. L'accès facilité à la culture (sorties, ateliers, spectacles) permet une réelle démocratisation culturelle. POL agit comme un relais éducatif et culturel de proximité, avec des formats accessibles et populaires. Enfin, ces dynamiques renforcent l'attractivité locale en compensant le manque d'offre dans les territoires voisins.

B-4 Les activités éducatives et de loisirs (3-10 ans) : 42 répondants, 52 usages

Les activités éducatives proposées par POL sont majoritairement utilisées par les répondants pour :

- L'accueil de loisirs (périscolaire et extrascolaire) : 75 %
- Les séjours en mini-camp : 16 %
- Ateliers hebdomadaires (danse, natation...) : 4 %
- Autres activités ponctuelles (stage ponctuel, danse) : 5 %
-

Alternatives possibles

Sans les services de POL, 24 % des parents ne proposeraient aucune autre activité à leur enfant. 76 % chercheraient une solution dans une autre localité. Les contraintes évoquées sont principalement liées à la distance, au temps de trajet, au coût supérieur des alternatives ou à l'impossibilité d'organiser autrement une garde d'enfant.

Les 10 réponses qualitatives confirment des obstacles concrets :

- Proximité indispensable (temps, emploi, logistique)
- Tarifs attractifs de POL par rapport à d'autres structures
- Qualité perçue de l'accueil et du lien de confiance
- Conséquence directe sur l'activité professionnelle en cas d'absence de solution de garde. Certains parents déclarent qu'ils devraient renoncer à travailler sans le service de POL, soulignant ainsi une fonction sociale et économique majeure.

Impact économique lié à la proximité pour les familles d'enfants usagers des activités

Les familles se déclarent prêtes à parcourir en moyenne 10 à 20 km, une à deux fois par semaine, pour accéder à une alternative. Quelques-uns évoquent 30 km aller-retour, mais cela reste marginal.

Parmi les 52 usagers interrogés, 76 % (soit 40 personnes) déclarent qu'ils évitent un déplacement moyen de 15 km aller-retour, grâce à la proximité des activités proposées. En considérant une fréquence moyenne d'une semaine fois par semaine (36 semaines par an) et un coût kilométrique de 0,636 €, l'économie totale réalisée est estimée à 27 475,20 €, soit une économie moyenne de 528,36 € par famille concernée.

Si l'on étend cette estimation aux 197 enfants fréquentant les activités de POL, et que l'on considère qu'environ 150 jeunes sont dans une situation similaire, alors le gain économique global lié à la proximité s'élève à **103 032 €**.

Estimation économique de la valeur d'usage

Les parents affirment être prêts à payer "le prix nécessaire", mais sans choix possible. D'autres insistent sur le maintien du tarif actuel, ou affirment qu'ils ne pourraient pas faire face à une hausse. Cela montre un enjeu d'équilibre entre accessibilité et contrainte, où le coût ne doit pas devenir une barrière à l'accès au service.

Là encore, une approche plus fine, consistant à dissocier la valeur perçue de la contrainte budgétaire, aurait permis d'estimer plus justement ce différentiel et de valoriser davantage l'impact économique indirect de l'offre.

Utilité perçue

L'utilité des activités éducatives et de loisirs pour les enfants est évaluée à 8,46/10, ce qui traduit une forte reconnaissance de la qualité du service.

Les 6 témoignages recueillis renforcent cette perception : "Super", "Activités adaptées", "Heureusement que POL existe". L'accueil de loisirs est vu comme essentiel pour l'épanouissement de l'enfant ("elles vivent des choses essentielles pour se construire et grandir"). L'accueil est aussi crucial pour l'organisation des familles, en particulier pour les mères ou familles seules.

Impacts éducatifs et sociaux : soutien aux familles, inclusion des enfants

POL joue un rôle fondamental de soutien à la parentalité en permettant aux familles d'accéder à une solution de garde éducative de qualité, locale et abordable. Cela favorise l'équilibre vie professionnelle / vie familiale, réduit les contraintes organisationnelles et offre aux enfants un environnement stimulant, bienveillant et sécurisant.

Les activités proposées permettent aux enfants de découvrir, expérimenter, apprendre en dehors du cadre scolaire, tout en favorisant la socialisation et le développement de l'autonomie. Le centre devient un lieu de construction identitaire et de citoyenneté, où les enfants grandissent dans un cadre structuré et ludique.

Impacts économiques et territoriaux

En milieu rural, les solutions de garde sont souvent rares et inégalement réparties. POL remplit cette mission avec un ancrage local fort, limitant les déplacements et offrant un service essentiel à la vitalité des communes. L'absence d'offre de proximité serait synonyme de rupture d'activité professionnelle pour certains parents, un frein majeur à l'emploi.

Le centre de loisirs permet l'emploi de parents en leur offrant une solution de garde sécurisée, tout en maintenant une accessibilité financière. Il contribue aussi à l'attractivité du territoire pour de nouvelles familles, participant à une dynamique démographique positive.

L'accueil éducatif proposé par POL constitue un levier fondamental d'égalité d'accès, de soutien aux familles, d'éducation non formelle et de développement territorial.

B-5 Les activités éducatives et de loisirs (11-17 ans) (8 répondants, 11 usages)

Parmi les services proposés aux jeunes de 11 à 17 ans, les plus utilisés sont par les répondants sont :

- Séjours en mini-camp : 45 %
- Accueil jeunes (périscolaire et extrascolaire) : 37 %
- Projets jeunes : 18 %

Aucun usage déclaré pour les ateliers hebdomadaires ni pour les formations.

La faible participation globale (8 répondants) indique un taux d'usage modéré ou un besoin de renforcer la visibilité de l'offre chez les adolescents.

En l'absence de POL

37,5 % des répondants déclarent que les jeunes ne participeraient à aucune activité et 62,5 % chercheraient une solution dans une autre localité.

Les raisons évoquées sont :

- Manque d'alternatives locales (proximité, absence d'offre équivalente),
- Contraintes de temps et de budget,
- Dépendance à la localisation pour des questions de mobilité et d'organisation familiale.

Les jeunes (ou leurs parents) se disent généralement prêts à parcourir 10 à 25 km, 1 fois par semaine, voire uniquement pendant les vacances scolaires. La fréquence reste donc limitée.

Impact économique lié à la proximité pour les jeunes accueillis

Parmi les 8 usagers interrogés, 62,5 % (soit 5 personnes) évitent un déplacement moyen de 15 km aller-retour grâce à la proximité des activités proposées. En tenant compte d'une fréquence moyenne d'une semaine sur deux (soit 18 semaines par an) et d'un coût kilométrique de 0,636 €, l'économie totale réalisée est estimée à 1 717,20 €, soit une économie moyenne de 214,65 € par personne.

En élargissant cette estimation aux 65 jeunes accueillis dans le cadre des activités de POL et en supposant que 41 d'entre eux (soit environ 63 %) sont concernés par cette proximité, le gain économique total est estimé à **14 081,04 €**.

Estimation économique de la valeur d'usage

Une majorité des répondants évoquent un tarif modéré ou le souhait de ne pas payer plus que le tarif actuel de POL. Certains répondants déclarent qu'ils paieraient "le minimum", ou ne savent pas quoi répondre, ce qui reflète une sensibilité forte au coût des activités jeunesse.

Utilité perçue

Les jeunes évaluent l'utilité des activités proposées à 7,88/10, ce qui montre une satisfaction globalement élevée, malgré un taux de participation restreint.

Impacts sociaux et éducatifs: prévention et expérimentation, citoyenneté, lien au territoire

Même si le taux de participation est limité, les jeunes qui fréquentent POL y trouvent des activités structurantes, particulièrement à travers les séjours en camp, les projets encadrés et les espaces d'accueil extrascolaire. Ces dispositifs sont des vecteurs de socialisation, d'autonomie et de responsabilisation, essentiels à cette tranche d'âge.

Les projets jeunes et les séjours éducatifs permettent une expérimentation concrète de la vie collective, du respect des règles et du vivre ensemble. Cela s'inscrit pleinement dans les objectifs d'éducation populaire, en renforçant la capacité des jeunes à prendre des initiatives et à s'impliquer dans des projets à dimension locale et/ou collective.

Impacts économiques et territoriaux

Les retours montrent que l'offre jeunesse de POL est unique sur son territoire. Les parents évoquent l'absence de structures équivalentes à proximité, rendant difficile l'accès à des loisirs éducatifs. En maintenant une tarification adaptée, POL offre une alternative crédible à des loisirs privés plus onéreux, renforçant ainsi l'égalité d'accès aux vacances et à l'éducation informelle. Le modèle associatif porté par POL permet d'offrir une présence éducative de qualité dans des territoires souvent dépourvus d'alternatives, avec un rapport qualité/prix reconnu.

Le défi reste de renforcer l'attractivité de cette tranche d'âge, en adaptant la communication et les formats aux attentes des adolescents.

B-6 Résultats et analyse de l'impact des événements collectifs (117 répondants, 289 usages)

Les répondants participent à une diversité d'événements proposés par POL, avec une nette préférence pour les temps festifs majeurs :

- Festival Les Extraverties : 101 participations (34,95 %)

- Pont d'Ouilly sur Scène : 84 participations (29,07 %)
- Fête des habitants : 55 participations (19,03 %)
- Manifestations sportives ou ponctuelles : raids, kayak... : 8,65%
- Autres : lotos, boums, ateliers, concerts, sorties... : environ 8,3 %

Ces chiffres révèlent une forte attractivité des événements gratuits, ouverts à tous et de proximité, qui favorisent la participation d'un public intergénérationnel et diversifié.

En l'absence de ces événements

Parmi les répondants, 41,4 % déclarent qu'ils ne participeraient à aucun autre événement collectif si l'offre de POL n'existait pas, tandis que 58,6 % chercheraient des alternatives dans d'autres localités.

Les 48 réponses qualitatives recueillies font émerger des motifs récurrents : la proximité géographique et l'ancrage local (« c'est à 5 minutes de chez moi », « je favorise le local »), des contraintes de mobilité (absence de véhicule, transports limités, usage restreint de la voiture), ainsi que des freins personnels (coût, fatigue, timidité, manque d'offres comparables). De nombreux répondants expriment également une recherche de lien social de proximité (« contacts humains », « retrouver mes voisins », « j'y vais car je connais les gens »).

Les usagers seraient prêts à parcourir une certaine distance pour accéder à une activité en dehors de POL. La majorité indique une tolérance comprise entre 10 et 30 km, avec une distance moyenne estimée à environ 22 km. Cette disposition modérée à l'éloignement souligne l'importance cruciale d'une offre de proximité, notamment en milieu rural, où les contraintes de mobilité restent un frein majeur à l'accès aux loisirs et à la vie sociale. vie locale.

Estimation économique de la valeur d'usage

Les usagers déclarent être prêts à payer par événement collectif si Pont d'Ouilly Loisirs ne les proposait plus. La moyenne se situe autour de 24 €. La médiane est légèrement inférieure, autour de 15 €. Ces chiffres traduisent une grande diversité dans les réponses, mais confirment globalement une attente de tarifs accessibles, avec une majorité des usagers prêts à payer entre 5 € et 30 € par événement.

Une approche plus fine, notamment en dissociant plus précisément les usages, consistant à dissocier la valeur perçue de la contrainte budgétaire, aurait permis d'estimer plus justement ce différentiel et de valoriser davantage l'impact économique indirect de l'offre.

Utilité perçue

Sur une échelle de 0 à 10, les répondants attribuent en moyenne une note de 8,67 à l'utilité réelle des événements collectifs organisés par Pont d'Ouilly Loisirs. Cette moyenne élevée, témoigne d'une perception très positive de ces actions, perçues comme utiles, pertinentes et bien intégrées dans le quotidien des usagers.

Les 22 retours libres traduisent une satisfaction très marquée des participants, qui saluent à la fois la qualité de l'organisation, la dynamique associative et l'impact local des événements. Plusieurs témoignages soulignent le rôle structurant de POL pour la vie du village, le lien social généré, et la chance d'avoir accès à une offre gratuite ou accessible en zone rurale. Des suggestions apparaissent aussi, comme l'idée de développer des événements à la Roche d'Oëtre ou d'élargir l'offre à de nouveaux publics (jeunes adultes). La gratuité, la proximité et l'ambiance conviviale sont des atouts clairement identifiés.

Impacts sociaux, territoriaux et économiques

Les événements de POL jouent un rôle clé dans la cohésion sociale, en favorisant les rencontres intergénérationnelles et l'inclusion des personnes isolées. Ils instaurent des rituels festifs fédérateurs qui renforcent le lien local et la convivialité. Ces manifestations participent à la revitalisation culturelle des zones rurales, avec une programmation accessible et de qualité. POL contribue ainsi au rayonnement territorial de Pont d'Ouilly, en l'absence d'offre équivalente dans les environs. Les retombées économiques sont réelles, notamment pour la restauration, l'hébergement et le commerce de proximité. Ces événements incarnent une véritable politique culturelle locale, inclusive, durable et au service du territoire.

B-7 Accompagnement social de Pont d'Ouilly Loisirs et des partenaires (32 répondants, 42 usages)

Les services d'accompagnement social proposés par POL ou accueillis au sein de la Maison Des Habitants sont utilisés de manière variée par les répondants. Le Repair café est le service le plus sollicité, avec 35.71% des participants. Viennent ensuite les ateliers numériques et les permanences d'accueil de partenaires (telles que la Mission Locale et le Secours Populaire), utilisés par 21.43% des répondants. Les navettes solidaires sont également appréciées, avec 19.05% des répondants les utilisant régulièrement. Cependant, la location de voiture AMI ne semble pas répondre à une demande réelle, aucun répondant ne l'ayant mentionnée. Cette absence d'intérêt peut s'expliquer par les contraintes administratives et logistiques associées à la mise en place de ce service, qui peuvent en limiter l'attractivité ou la visibilité.

En l'absence des services de POL et de ses partenaires

En cas d'absence des services d'accompagnement de POL, la majorité des répondants (68.75%) ont indiqué qu'ils n'auraient recours à aucun accompagnement social dans d'autres localités. En revanche, 31.25% des répondants se dirigeraient vers une autre localité pour bénéficier d'un accompagnement similaire, soulignant une certaine dépendance à la proximité des services.

Les raisons principales expliquant le choix de ne pas chercher un accompagnement ailleurs sont la proximité géographique et la convivialité des services proposés, qui sont jugées importantes par de nombreux répondants. D'autres motifs incluent des difficultés de transport et des préoccupations liées au tarif des services dans d'autres zones géographiques.

En ce qui concerne la distance que les répondants seraient prêts à parcourir pour accéder à ces services, la majorité serait disposée à se déplacer 10 km, avec une fréquence qui varie entre hebdomadaire et mensuelle.

Impact économique lié à la proximité pour les usagers des services d'accompagnement

Parmi les 42 usages recensés, 31,25 % (soit 13 personnes) évitent un déplacement moyen de 10 km aller-retour, grâce à la proximité des services d'accompagnement (ateliers numériques, Repair Café, navettes solidaires, etc.). En considérant une fréquence mensuelle sur 12 mois et un coût kilométrique de 0,636 €, l'économie totale réalisée est estimée à 2 747,52 €, soit une économie moyenne de 65,40 € par usager concerné.

Si l'on étend cette estimation à un total de 155 usagers (soit 120 bénéficiaires estimés via les partenaires + 35 usagers directs de nos services d'accompagnement) et en considérant que 31 % d'entre eux (soit 48 personnes) sont dans une situation comparable, le gain économique global lié à la proximité s'élèverait à **7 326,72 €**.

Estimation économique de la valeur d'usage

En ce qui concerne la volonté de payer pour les services d'accompagnement social, une grande partie des répondants préfère ne rien payer ou bénéficier d'un modèle basé sur le prix libre. Cela suggère que ces services sont perçus comme essentiels et doivent rester accessibles à tous, quelle que soit la situation économique. Ici aussi, la méthode n'a pas permis de valoriser financièrement la valeur d'usage du service.

Utilité perçue

L'évaluation des services d'accompagnement social proposés par POL est globalement positive, avec une moyenne de 8.78/10. Cela témoigne de la satisfaction élevée des usagers à l'égard de l'utilité des services.

Parmi les 7 retours exprimés, les usagers mettent en avant une satisfaction globale et la pertinence des services proposés, notamment les ateliers numériques et les permanences sociales. Plusieurs commentaires saluent leur utilité concrète, avec des suggestions d'adaptation pédagogique pour les débutants en numérique. L'importance de l'accueil bienveillant et de la proximité humaine ressort également. Un répondant évoque par exemple le fait de solliciter son entourage en complément, tandis qu'un autre anticipe un besoin futur des permanences sociales, perçues comme un soutien précieux.

Forte demande pour des services pratiques et accessibles

Les résultats montrent une nette préférence pour des services proches et facilement accessibles, comme en témoigne l'utilisation fréquente du Repair café et des ateliers numériques. Le faible recours à des services dans d'autres localités (seulement 31.25%) suggère que les répondants ne sont pas prêts à s'éloigner de leur zone géographique pour des services d'accompagnement, malgré la possibilité de les trouver ailleurs.

Impact de la proximité et de la convivialité

Des raisons telles que la convivialité et le confort sont également fréquemment citées, ce qui met en lumière l'importance d'un cadre humain et bienveillant pour l'efficacité de ces services. Il en ressort que les usagers apprécient particulièrement la dimension sociale et le lien de proximité des services, qui rendent l'accompagnement plus accessible et pertinent pour leurs besoins.

Une satisfaction globale élevée mais des enjeux d'accessibilité

L'évaluation globale de l'utilité des services est très positive (moyenne de 8.78/10), ce qui reflète une grande satisfaction parmi les usagers. Toutefois, cette satisfaction semble être largement conditionnée par la disponibilité et la proximité des services. Une analyse plus approfondie pourrait suggérer que pour continuer à répondre aux besoins de la communauté, POL pourrait envisager d'élargir ses services dans des villages proches ou d'adapter ses horaires pour mieux répondre aux contraintes des usagers.

Des suggestions pédagogiques comme l'adaptation des ateliers numériques et le renforcement de l'accessibilité montrent qu'il existe des axes d'amélioration potentiels pour POL. Cela pourrait inclure des efforts pour mieux répondre aux besoins des personnes moins familiarisées avec le numérique ou des solutions pour rendre l'accompagnement encore plus accessible à une population qui reste parfois éloignée des services, soit par manque de moyens de transport, soit par manque d'informations.

B-8 Les activités du centre social (26 répondants, 37 usages)

Les répondants ont exprimé une participation variée aux activités "centre social" proposées par POL. Les animations ponctuelles gratuites (telles que le tennis de table, folk, vannerie) sont les plus populaires, avec 43,24% des répondants y prenant part. Ensuite, les ateliers en famille et les projets intergénérationnels (caravane, rencontres) attirent respectivement 16,22 % et 24,32% des participants. Les cafés de parents et les ateliers hebdomadaires gratuits (écriture, arts) sont moins populaires, avec seulement 2,7% et 5,41% de participation.

Comportement en cas de non-disponibilité des activités

Si ces activités n'étaient pas proposées par POL, la majorité des répondants (56%) ne participerait à aucune autre activité, ce qui indique une forte dépendance aux services proposés localement. En revanche, 44% seraient prêts à chercher une activité dans une autre localité, soulignant un besoin d'activités sociales dans la région, même si cela implique de se déplacer.

Les raisons principales mentionnées par les répondants pour ne pas participer à des activités ailleurs incluent l'éloignement (distance, manque de transport), la méconnaissance des activités disponibles dans d'autres localités, ainsi que des contraintes de temps. Quelques répondants notent qu'ils sont déjà actifs et trouvent les activités de POL un plus pour leur vie sociale et communautaire.

Les répondants seraient prêts à parcourir des distances variables pour participer à des activités similaires ailleurs. La plupart d'entre eux seraient prêts à se déplacer jusqu'à 20 km, avec des fréquences allant de quelques fois par an à plusieurs fois par mois, selon l'activité.

Impact économique lié à la proximité pour les usagers du centre social

Parmi les 37 usages recensés, 44 % (soit 16 personnes) évitent un déplacement moyen de 20 km aller-retour, grâce à la proximité des services proposés. En tenant compte d'une fréquence mensuelle sur 12 mois et d'un coût kilométrique de 0,636 €, l'économie totale réalisée est estimée à 4 884,48 €, soit une économie moyenne de 132,01 € par usager concerné.

Si l'on étend ce calcul à l'ensemble des 111 usagers ayant fréquenté les temps d'accueil en 2024, et en supposant que 44 % d'entre eux (soit 49 personnes) sont également concernés, le gain économique global s'élèverait à **14 958,82 €**.

Utilité perçue

L'évaluation moyenne de l'utilité des activités proposées par POL est de 8.4/10, ce qui témoigne d'une grande satisfaction des répondants quant à l'utilité de ces activités pour leur vie sociale et personnelle.

Forte dépendance aux activités locales

Les résultats montrent que plus de la moitié des répondants (56%) seraient sans activité si POL ne proposait pas ces services, ce qui témoigne d'une forte dépendance à l'offre locale. Cela souligne l'importance de ces activités pour la communauté, et la difficulté d'accès à des alternatives dans d'autres zones géographiques.

Une évaluation globale positive mais des ajustements nécessaires

L'évaluation moyenne de 8.4/10 pour l'utilité des activités confirme que la majorité des usagers perçoivent ces activités comme un atout majeur pour leur bien-être social et personnel. Cependant, les quelques commentaires libres et les réponses concernant la fréquence et la nature des activités suggèrent qu'il existe une opportunité pour POL d'ajuster l'offre en fonction des attentes spécifiques des usagers. Par exemple, certains souhaitent des horaires plus adaptés, tandis que d'autres aimeraient plus de diversité dans les types d'activités proposées (notamment pour les ateliers intergénérationnels ou les activités familiales).

POL pourrait également envisager d'élargir sa zone d'intervention pour mieux répondre aux besoins d'une population qui, bien que prête à se déplacer, reste limitée par les contraintes de mobilité.

B-9 Zoom sur la Maison des Habitants

La Maison des Habitants (MDH) occupe une place stratégique au sein de Pont d'OUILLY Loisirs. Elle se veut à la fois un lieu d'accueil, de convivialité, d'expression citoyenne et de coopération entre acteurs du territoire. Cette vocation plurielle se manifeste par la diversité des usages qu'elle suscite, qu'ils émanent des

habitants ou des partenaires institutionnels et associatifs. Le recueil de données auprès des usagers ainsi que des professionnels ou représentants d'associations utilisatrices permet de mettre en lumière les perceptions, les usages actuels et les perspectives d'évolution de cet équipement.

Le point de vue des usagers : usages réels, freins perçus et attentes exprimées

Fréquentation: une marge de progression importante

Parmi les 257 répondants de l'enquête, 71 personnes (27,63%) ont déclaré fréquenter les services de la MDH, contre 186 personnes (72,37%) n'ayant pas recours à ces derniers. Ce taux de fréquentation relativement faible laisse entrevoir un potentiel de développement significatif, notamment si des actions sont menées sur les leviers identifiés (information, accessibilité, adéquation de l'offre).

Pourquoi certains habitants ne fréquentent pas la MDH ?

Les freins évoqués sont révélateurs :

- Manque d'intérêt ou de besoin perçu (42,58%) : cela interroge sur la lisibilité des services et leur capacité à répondre aux attentes diverses.
- Manque de temps (22,01%) en lien avec des contraintes personnelles ou professionnelles.
- Déficit d'information ou communication inadaptée (14,35%)
- Accessibilité géographique ou mobilité réduite (11%) : la MDH pourrait développer des actions "hors les murs".
- Le coût est un frein très marginal (0,48%), ce qui témoigne d'une accessibilité financière globalement satisfaisante.

Usages déclarés : un cœur de services à consolider

Les habitants qui fréquentent la MDH s'y rendent principalement pour :

- des manifestations culturelles (23,44%) ;
- des animations régulières (club de l'amitié, école de musique, etc.) (20,31%) ;
- des ateliers ponctuels gratuits (12,5%) ;
- des projets intergénérationnels et sorties (8,59%) ;
- des permanences d'accueil et d'information (6,25%).

Une utilité reconnue

Avec une note moyenne de 8,63/10 attribuée à l'utilité de la Maison des Habitants, les usagers réguliers expriment un haut niveau de satisfaction. Toutefois, plusieurs axes d'amélioration sont suggérés, notamment l'élargissement des horaires, une diversification de l'offre d'activités, ainsi qu'une meilleure accessibilité pour les familles, les jeunes adultes et les publics les plus éloignés.

Une pluralité d'acteurs impliqués

11 structures partenaires ont répondu à l'enquête, issues de domaines variés :

- Social / insertion : Secours Populaire, Mission Locale, Animation Emploi Calvados.
- Santé / prévention : Cabinet médical, PASS Falaise.
- Éducation / culture : école de musique, animateurs indépendants.
- Petite enfance / famille : RPE, APE.
- Institutions locales : CLIC Falaise.

Cette diversité témoigne d'une approche décloisonnée et transversale de l'action locale.

Fréquences d'usage

- 1 à 2 fois par an : 36% ;
- 1 à 2 fois par mois : 36% ;
- Usage ponctuel ou selon les projets : 27%.

Cela révèle une utilisation souple et fonctionnelle, en lien avec les logiques de projet de chaque partenaire.

Activités proposées par les partenaires

Les partenaires utilisent la MDH pour des activités diverses :

- Permanences sociales, distributions alimentaires ;
- Ateliers thérapeutiques, ateliers mémoire ;
- Jeux, éveil musical, cours ;
- Mobilité, cuisine, code de la route, activités autour de la parentalité.

Usagers touchés

Tous les partenaires ont déclaré suivre la fréquentation de leurs actions à la MDH et pour 73% d'entre-deux d'être en capacité de nous transmettre suivent le code postal des usagers à l'avenir. Voici la typologie des usagers de leurs publics :

- 47% viennent du bassin de vie ;
- 35% sont résidents de Pont d'OUILLY ;
- 18% viennent de communes extérieures.

Un espace vivant à mieux valoriser

La Maison des Habitants est loin d'être sous-utilisée, malgré des chiffres de fréquentation déclarée modestes dans l'enquête générale. Une analyse croisée des données quantitatives, des observations de terrain et des retours partenaires permet d'estimer le nombre de participations annuelles aux activités de la Maison des Habitants s'élève à 8 780.

Il conviendrait toutefois :

- de mieux valoriser les activités existantes,
- de renforcer la communication ciblée (notamment auprès des familles et jeunes actifs),
- d'améliorer l'accessibilité logistique (horaires, transport, localisation) que symbolique (, adaptation aux publics éloignés), ainsi qu'en matière de diversification des activités proposées,
- de co-construire une programmation avec les usagers et les partenaires.

La MDH représente ainsi une infrastructure sociale et citoyenne précieuse, à mi-chemin entre maillage local, culture de la participation, et fabrique du lien social.

C- POL : créateur de lien social

Contribution de POL au renforcement du lien social

Sur les 258 répondants, une large majorité, 92.25% (238 personnes), estime que l'association contribue à renforcer le lien social. Seules 1.56% (4 personnes) ne partagent pas ce sentiment, et 6.23% (16 personnes) ne savent pas.

Cela indique que l'association a réussi à s'impliquer activement dans la création de liens communautaires et à répondre aux besoins sociaux de la population.

Élargissement du cercle social et amical grâce à POL

78.68% (203 personnes) des répondants affirment que grâce à POL, ils ont élargi leur cercle social et amical. En revanche, 21.32% (55 personnes) indiquent ne pas avoir expérimenté cette expansion de leur réseau social.

Ces résultats montrent que les activités organisées par POL (ateliers, événements, etc.) favorisent la rencontre et l'échange entre les habitants, renforçant ainsi le tissu social local.

Contribution de POL à la lutte contre l'isolement

Une grande majorité des répondants, 89.53% (231 personnes), estime que POL contribue à rompre l'isolement des habitants. Seuls 2.71% (7 personnes) pensent que ce n'est pas le cas, et 7.75% (20 personnes) ne savent pas.

Ces chiffres reflètent l'importance de POL dans le soutien aux personnes isolées, notamment les personnes âgées, les familles monoparentales ou les habitants en difficulté, qui peuvent trouver à travers l'association un moyen de sortir de leur isolement.

Intégration et inclusion au sein des actions de POL

78.68% (203 personnes) des répondants estiment que POL permet d'intégrer tous les habitants dans ses actions, favorisant ainsi l'inclusion, la mixité sociale et générationnelle. Cependant, 3.1% (8 personnes) ne partagent pas cette opinion, et 18.22% (47 personnes) ne savent pas.

Bien que 78.6% des répondants jugent que POL intègre tous les habitants dans ses actions, le manque de clarté pour 18.29% des répondants suggère qu'il reste des opportunités d'améliorer cette inclusion pour les personnes moins informées ou les habitants plus éloignés des services proposés.

Les marges d'amélioration

Si les résultats sont largement positifs, il reste un petit pourcentage de répondants qui ne perçoivent pas totalement l'impact de POL en matière d'inclusion ou de lutte contre l'isolement. Cela peut traduire un manque de communication ou une invisibilité partielle des actions auprès de certaines populations cibles.

D- Impact sur la vie quotidienne et le bien-être (252 réponses)

L'analyse des données issues du questionnaire met en évidence l'influence significative des activités de POL sur le quotidien et le bien-être des habitants du territoire.

Un engagement temporel régulier de la part des usagers

Une large majorité des répondants (71 %) déclare participer aux activités de POL entre une et quatre heures par semaine. Ce temps consacré témoigne d'un investissement régulier et durable, qui dépasse le cadre ponctuel du loisir. Si 17 % n'y consacrent qu'une heure ou moins, près de 12 % s'engagent pour plus de quatre heures hebdomadaires, révélant un fort attachement aux activités proposées, qu'il s'agisse de pratiques sportives, culturelles, ou d'implication bénévole.

En moyenne, chaque répondant consacre environ **2h08 par semaine aux activités proposées par POL**, soit environ 18 minutes par jour.

Une valeur d'usage fortement reconnue

Les participants attribuent une note moyenne de **7,14 sur 10 à l'importance des activités de l'association dans leur vie quotidienne**. Cette notation, loin d'être anodine, atteste que pour de nombreuses personnes, POL constitue bien plus qu'un espace d'animation. Il s'agit d'un lieu ressource, porteur de sens, de rencontres et d'opportunités. Pour certains, les services proposés viennent répondre à un besoin de lien social ou à une recherche d'activités éducatives et sportives adaptées à leurs enfants. Pour d'autres, POL représente un espace de reconnaissance, d'utilité, voire d'engagement citoyen à travers le bénévolat.

Des effets concrets sur l'accès aux services et à la vie locale

Les résultats montrent que 41 % des répondants ont constaté une amélioration de leur accès aux loisirs sportifs, éducatifs et culturels depuis leur fréquentation de POL ou de ses partenaires. Suivent, avec des taux significatifs, l'accès aux animations du territoire (21 %), aux soins et à la santé (11 %), ainsi qu'aux services petite enfance (près de 11 % également). Ces chiffres confirment le rôle que joue l'association, en rendant accessibles des services essentiels, souvent inexistants, dispersés ou méconnus dans les territoires ruraux.

Un effet indirect mais réel sur l'attractivité résidentielle

Interrogés sur l'influence des activités de POL dans leur choix de lieu de vie, les répondants attribuent une note moyenne de 3,16/10. Ce score modéré ne signifie pas pour autant une absence d'impact. Il s'explique en grande partie par le fait que beaucoup d'utilisateurs sont installés dans la région depuis longtemps. Toutefois, les commentaires qualitatifs recueillis mettent en lumière l'effet attractif de POL, notamment pour les familles ou les personnes à la recherche d'un cadre de vie dynamique et animé. Pour certains, l'offre de services a même été un critère décisif dans le choix d'achat immobilier.

H- Un cadre de vie globalement perçu comme favorable au bien-être

Trajet domicile –travail

L'enquête révèle que 51 % des répondants ne sont pas concernés par la question du trajet domicile-travail, traduisant une proportion importante de retraités, d'inactifs ou de travailleurs à proximité immédiate. Parmi les 49 % restants, 33 % déclarent effectuer un trajet inférieur à 15 minutes, ce qui indique une forte proximité entre le domicile et le lieu de travail. Près de 17,5 % se situent dans la tranche 15 à 30 minutes, 11,5 % entre 30 et 60 minutes et seuls 4,4 % dépassent une heure.

Ces chiffres montrent une mobilité professionnelle relativement contenue. En comparaison, la durée moyenne nationale d'un trajet domicile-travail est de 25 minutes¹⁰ (50 minutes aller-retour), avec des écarts importants selon les régions. Les adhérents de POL semblent donc bénéficier de conditions de déplacement plus favorables que la moyenne nationale.

Ce facteur a un impact direct sur la qualité de vie, réduisant le stress lié à la mobilité et laissant davantage de temps libre. Les trajets courts favorisent également l'engagement associatif et la participation aux activités locales proposées par POL. Cela met en lumière l'importance de maintenir des emplois et des services localement, pour préserver cet équilibre.

Satisfaction de vie, bien-être général et état de santé

Trois indicateurs fondamentaux permettent de mesurer la qualité de vie des répondants :

- Satisfaction de vie : Les adhérents et utilisateurs attribuent une note moyenne de 7,74/10 à leur satisfaction de vie, dépassant 0,54 points la moyenne nationale de 7,2/10¹¹.
- Bien-être général : Avec une note moyenne de 7,59/10, le bien-être général des utilisateurs est également supérieur de 0,39 points à l'estimation nationale.
- État de santé perçu : Les répondants évaluent leur état de santé à 7,36/10, légèrement au-dessus de la moyenne nationale estimée à 7,2/10¹².

¹⁰ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7630376>

¹¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242379>

¹² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2386523>

Ces résultats sont révélateurs d'un environnement perçu comme équilibré, sécurisant et épanouissant. Si ces chiffres ne sont pas exclusivement attribuables aux actions de POL, ils en sont clairement renforcés par la qualité de l'offre proposée, la dynamique participative et la convivialité que les habitants associent à l'association.

L'ensemble de ces éléments démontre que Pont d'Ouilly Loisirs joue un rôle clé dans la construction du bien-être individuel et collectif. Bien plus qu'une simple offre d'activités, les actions de POL apparaissent comme une force motrice du lien social, de la vitalité rurale et de l'équité territoriale. Elle répond à des besoins concrets tout en générant de la valeur symbolique (représentations positives, attachement collectif et sentiment d'ancrage), économique et résidentielle.

F- Pouvoir d'agir: entre participation réelle et marges de progression

La notion de pouvoir d'agir (ou « empowerment ») est centrale dans le projet des centres sociaux. Elle suppose que chaque habitant puisse contribuer à la vie de son territoire, être consulté, proposer des idées, participer aux décisions, et se sentir légitime pour transformer son environnement. Les résultats de l'enquête offrent un éclairage précis sur la perception de cette capacité d'action au sein de l'association.

Un pouvoir d'agir reconnu pour une majorité des usagers

À la question « Avez-vous le sentiment d'être consulté et de pouvoir proposer des initiatives ? », 73,7 % des répondants répondent positivement. Ce taux élevé témoigne d'une culture de l'écoute et de l'ouverture portée par POL. Les usagers s'y sentent légitimes pour prendre la parole, formuler des idées et contribuer à la dynamique collective. Ce résultat valide une valeur d'usage forte et participative du centre social : au-delà de la simple consommation d'activités, les personnes se perçoivent comme co-acteurs de ce qui s'y construit.

Néanmoins, un quart des répondants (26,3 %) ne se sentent pas consultés. Cette part non négligeable invite à poursuivre les efforts d'inclusion dans les processus décisionnels, notamment pour les publics les plus éloignés ou les moins familiers du fonctionnement associatif.

Gouvernance associative : implication forte des administrateurs (24 retours sur 55)

Parmi les répondants, 23 % se déclarent administrateurs, et la quasi-totalité d'entre eux (22 sur 24) se sentent impliqués et responsabilisés dans les orientations de l'association. Cela confirme que la structure permet une expérience positive de la gouvernance, où les administrateurs perçoivent un rôle réel dans la définition des projets, des priorités et des valeurs.

Cette implication s'accompagne d'un sentiment de transformation locale. À la question : « Pensez-vous pouvoir agir sur la vie locale grâce à POL ? », 21 répondants (soit 95 % des administrateurs) répondent par l'affirmative. Pour eux, s'engager dans POL est une manière concrète de contribuer à la qualité de vie sur le territoire, par l'animation sociale, la mise en réseau, l'émergence d'initiatives ou encore le soutien à des

publics spécifiques. Un répondant affirme d'ailleurs son intention de rester administrateur « tant qu'il pourra être utile », signe d'un engagement de long terme porté par un sentiment d'utilité sociale.

Des tensions exprimées sur la gouvernance verticale

Si l'image globale de POL est très positive, quelques tensions apparaissent dans les réponses libres. Une personne critique le fait que « les décisions sont prises au bureau » et que les votes collectifs ne sont « pas toujours respectés », comparant cette gouvernance à un fonctionnement vertical « comme le gouvernement ». D'autres formulent des pistes concrètes pour améliorer la participation, comme la création d'assemblées participatives ouvertes à tous.

Ces éléments suggèrent qu'au-delà de l'ouverture affichée, le mode de gouvernance peut encore gagner en transparence, en lisibilité et en horizontalité.

Des habitants engagés, porteurs de sens

Les témoignages libres apportent un éclairage qualitatif fort. Certains parlent de « fierté d'appartenir à une belle association », d'un « plaisir d'agir sur la qualité de vie locale », ou encore de la chance de pouvoir « emmener des élèves » dans les activités de POL. Ces expressions reflètent un sentiment d'appartenance, de reconnaissance et d'utilité, trois dimensions clés du pouvoir d'agir.

Les résultats de l'enquête montrent que POL est un espace facilitateur du pouvoir d'agir, tant pour les usagers que pour les administrateurs. Le centre social permet une expérience concrète de la citoyenneté locale, en associant les habitants à la vie collective, tout en leur donnant les moyens de faire évoluer leur environnement.

Cependant, quelques signaux faibles rappellent la nécessité d'un pilotage plus coopératif et inclusif, afin d'éviter toute impression de gouvernance fermée. En misant sur des outils comme le collectif « initiatives habitants », POL pourrait renforcer encore davantage sa fonction de lieu d'émancipation sociale et de démocratie locale vivante.

Impact du bénévolat

Depuis sa création en 1982, Pont d'Ouilly Loisirs joue un rôle de compensation des carences des politiques publiques. L'association parvient à maintenir une offre d'activités riche et accessible grâce à un engagement bénévole exceptionnel, dont la valorisation dépasse 145 000 € en 2024. Ce bénévolat constitue un pilier essentiel de sa résilience. En réponse à l'insuffisance des moyens publics, POL développe une innovation sociale de proximité en activant les dynamiques bénévoles et collectives au service de l'intérêt général.

E- Estimation financière de la valeur d'usage

Une offre accessible, perçue comme juste et solidaire : la valeur d'usage financière de POL

La question de l'accessibilité financière est centrale dans l'analyse de la valeur d'usage d'une structure comme Pont d'Ouilly Loisirs. Elle permet d'évaluer si les activités proposées sont réellement ouvertes à tous, indépendamment du revenu, et si elles sont perçues comme ayant un bon rapport qualité/prix par les usagers. Les résultats de l'enquête confirment une forte reconnaissance de l'accessibilité économique des services proposés par POL.

Tout d'abord, plus de 85 % des répondants affirment que le coût des activités n'est pas un frein à leur participation. Seuls 6,7 % déclarent rencontrer une difficulté financière, tandis que 8 % restent incertains. Ces résultats témoignent d'une politique tarifaire globalement inclusive, qui prend en compte le pouvoir d'achat du territoire. L'offre est jugée abordable, et les activités proposées apparaissent comme adaptées aux réalités locales, notamment dans un contexte rural où les marges de manœuvre économiques peuvent être limitées.

Par ailleurs, 19 % des participants ont bénéficié d'aides financières ou de tarifs réduits. Ce chiffre montre l'existence d'un véritable dispositif de solidarité interne, mobilisé pour accompagner les publics les plus fragiles. Ces aides, souvent discrètes mais efficaces, permettent d'éviter que des barrières économiques ne se dressent entre les habitants et l'offre culturelle, sportive ou sociale. Il s'agit d'un outil d'inclusion important, à valoriser dans la communication de l'association.

Le sentiment d'accessibilité est renforcé par le fait que près de trois quarts des répondants (73,5 %) estiment que POL leur donne accès à des services gratuits ou à tarifs préférentiels. Cela concerne non seulement les activités régulières, mais aussi les événements culturels, les stages, les actions en direction des jeunes ou des familles. Cette perception traduit une valeur d'usage économique forte, qui s'ajoute à la valeur sociale, éducative et relationnelle de l'offre.

De nombreux usagers saluent des tarifs attractifs, une offre riche et cohérente et une politique adaptée aux moyens de la population. Quelques critiques apparaissent cependant, notamment sur le coût perçu de certaines activités (comme la couture), ou sur le manque d'informations sur les aides disponibles. Ces retours suggèrent un besoin d'accompagnement individuel renforcé, pour éviter que certains publics ne s'autocensurent.

F- Suggestions et améliorations : des attentes ciblées, une reconnaissance forte, un potentiel d'ajustements

Des propositions diverses mais mesurées

Sur les 251 répondants, 55 personnes (soit 22 %) ont exprimé des idées de services ou d'actions à développer. Une majorité des usagers n'a pas formulé de demande précise, ce qui peut refléter une satisfaction générale. Parmi les suggestions exprimées, trois grandes familles d'attentes émergent :

- Activités culturelles, artistiques et manuelles

Plusieurs suggestions portent sur le développement d'activités culturelles et artistiques, notamment la mise en place de cours de musique (guitare, pour enfants comme pour adultes), ainsi que d'ateliers manuels,

réguliers ou ponctuels, autour de la poterie, de la vannerie, de la création de bijoux, du travail du bois ou du cuir. Certains répondants expriment également le souhait de relancer des activités scéniques telles que le théâtre ou la danse, en particulier à destination des jeunes et des enfants.

Ces demandes montrent un attachement fort aux loisirs créatifs, perçus comme sources de lien social, d'expression personnelle, et de bien-être. Elles rejoignent les attentes déjà formulées dans d'autres questions de l'enquête, notamment sur la diversification de l'offre.

- Activités sportives adaptées et bien-être

Certains retours soulignent le souhait d'élargir l'offre d'activités physiques, avec notamment davantage de cours de pilates proposés à des horaires diversifiés, des créneaux d'escalade, le développement d'activités de danse douce ou de gymnastique, ainsi qu'un renouvellement de la dynamique des clubs sportifs, dans une perspective de relance d'une culture sportive accessible et conviviale.

Ces propositions révèlent une attente de sport pour tous, à la fois accessible, bienveillant et non compétitif, adapté aux rythmes et capacités de chacun. La question du planning horaire revient aussi, traduisant le besoin d'accessibilité temporelle.

- Initiatives citoyennes et éco-responsables

Des suggestions comme la mise en place d'un Repair'Café régulier, ou le souhait de développer des activités manuelles durables (recyclage, transformation de matériaux) montrent une volonté de s'engager dans des démarches participatives et écologiques. Ces propositions confirment l'ancrage de POL dans un territoire sensible à la durabilité et à la co-construction.

Des retours positifs et des attentes sur la communication

Parmi les 43 réponses recueillies à la question ouverte (« autres remarques ou suggestions »), la grande majorité des participants exprime un fort sentiment de reconnaissance et de satisfaction à l'égard de l'association. Plusieurs témoignages traduisent un attachement sincère, comme en témoignent des formules telles que : « POL est très important dans le quotidien des habitants », « Merci, POL m'est d'un secours », ou encore « Une belle association, bravo » et « Continuez et merci pour tout ».

En parallèle, quelques participants ont mis en évidence des pistes d'amélioration concrètes, notamment :

- le renforcement de la communication sur les sorties collectives,
- une meilleure coordination entre les différentes sections de l'association,
- la prise en compte accrue de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap,
- et l'adaptation des activités aux besoins spécifiques de certains publics (personnes isolées, familles, rythmes de vie diversifiés).

Enfin, quelques remarques relèvent des attentes sur la continuité des services, en particulier dans les domaines qui ont un impact direct sur la vie quotidienne, comme la couture ou la gym douce.

Cette dernière partie de l'enquête révèle une forte reconnaissance de l'action de POL, avec des retours très positifs sur la qualité, la diversité et l'utilité de l'offre actuelle. Les suggestions recueillies, bien que peu

nombreuses au regard du nombre total de répondants, offrent des pistes concrètes pour renforcer la participation, la transversalité et l'adaptation de l'offre.

6/ Tableaux synthétiques

| | TYPLOGIE DES PUBLICS | IMPACT ÉCONOMIQUE | IMPACT ENVIRONNEMENTAL | VALEUR D'USAGE | VALEUR AJOUTÉE | |
|--------------------------------|--|--|---|--|--|--|
| SECTEUR TOURISTIQUE COMMERCIAL | <ul style="list-style-type: none"> 33 975 clients recensés, pour un total de 6 451 nuitées. Les visiteurs résident en moyenne à 124,5 km, dont 67 % sont originaires de Normandie, principalement du Calvados et de l'Orne (59 %). 37 % des visiteurs sont des touristes, séjournant à moins de 25 km en moyenne. 63 % des visiteurs sont des excursionnistes (visite à la journée). Âge médian : 45 ans 80 % sont venus en famille ou entre amis. | <p>Budget 2024 du secteur 754 865 €</p> <p>555 866 € injectés par les clients dans l'économie locale : → 16,36 € par client → 40 % : cafés/restaurants → 39 % : épicerie / alimentation</p> <p>62 500 € générés par le festival Les Extraverties (hors autres événements POL non intégrés dans le calcul)</p> <p>Panier moyen client :</p> <ul style="list-style-type: none"> Location canoë / Parc acrobatique : 15,06€ Hébergements : 23,22 € <p>Excédent du secteur : 86 196 €, soit l'équivalent de 38% reversé au centre social : 37 754,48 €</p> <p>Montants d'impôts reversés à l'État : 76 039 € (52 418 € TVA + 23 621 € (impôts sur les sociétés), soit de 20 % des subventions perçues.</p> | <p>Mobilité des clients et navettes CK : 45 948 € de coût estimé / 547 tonnes de CO₂ émises</p> <p>Zones "zéro déchet" au parc accrobranche et sur l'aire de pique-nique du canoë</p> <p>Valorisation d'une ancienne décharge sauvage en y construisant le parc accrobranche</p> <p>Adhésion au réseau Suisse Normande Territoire Préserve</p> <p>Sensibilisation aux enjeux environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> frayères, animations ("enquête de feuilles", environnement), entretien des cours d'eau <p>Tri sélectif déployé sur tous les sites (application encore partielle par les clients)</p> | <p>Une réponse aux besoins suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Recherche d'expérience de loisirs (30%) Découverte touristique de la Suisse Normande (20%) Lien social (22%) Bien être et pratique sportive (15%) <p>Satisfaction des participants à l'enquête : 3,56 / 4 soit 97,55% de notes 3 ou 4</p> <p>Fin de l'affiliation à "Gîte de France"</p> <p>Facteurs déterminants dans le choix de POL :</p> <ul style="list-style-type: none"> Proximité géographique (28%) Expériences passées (26%) Prix (13 %) Avis positifs (13%) <p>Labellisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Label Normandie Qualité Tourisme Pas de suivi du label Quali famille Perte du label Tourisme et handicap <p>Nombre d'étoile "Avis Google" - Location CK : 4,4 / 5</p> | <p>Les clients considèrent la valeur ajoutée de POL de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dynamisation des territoires ruraux (37%) Promotion des pratiques respectueuses de l'environnement (32 %) Développement d'un tourisme durable et responsable (20%) <p>Contribution active au développement d'une politique touristique en Suisse Normande et du Pays de Falaise.</p> <p>Lisibilité de la dimension sociale du projet : 60 % des responsables et des usagers déclarent ne pas connaître la dimension sociale de POL.</p> <p>Emploi local : 74 salariés embauchés en 2024, dont 25 permanents ; masse salariale : 900 000 € ; distance moyenne domicile-travail : 19 km.</p> <p>Impact sur la qualité de vie : 38 % des usagers constatent un effet positif des activités touristiques sur leur quotidien.</p> <p>Effet sur la valeur immobilière : 27 % des usagers estiment que les activités de POL augmentent la valeur de leur bien immobilier.</p> <p>Dynamisation économique indirecte : maintien du commerce local soutenu par la fréquentation touristique.</p> <p>Animation territoriale (notamment estivale) : activités régulières en période estivale contribuant à la vie sociale et à l'attractivité locale.</p> | |
| | CES 2 SECTEURS RÉUNIS | <p>Montant des dépenses de POL auprès de fournisseurs locaux (= ou <20 km) : 372 000 € dont 38 000 € chez les commerçants du village</p> | <p>Déchets (tous secteurs confondus) : 66 tonnes de CO₂, représentant une valorisation environnementale estimée à 5 544 €</p> <p>Consommation de fluides (tous secteurs confondus) : 31 tonnes de CO₂, soit une valorisation estimée à 2 604 €</p> | <p>Avis Google - Parc accrobranche : 4,6 / 5 étoiles Avis Google - Gîte de la Potiche : 4,3 / 5 étoiles Avis Google - Gîte du Moulin Neuf : 4,4 / 5 étoiles</p> | | |
| | SECTEUR TOURISTIQUE ÉDUCATIF | <ul style="list-style-type: none"> 13 620 jeunes 21 151 nuitées 25 959 séances / élèves Distance moyenne de résidence : 92 km 71 % touristes, 29 % excursionnistes 529 établissements Âge médian des participants : 10 ans 46 % centres de loisirs, 21 % écoles primaires, 10 % collèges, 11 % lycées / MFR 84,5 % originaires de Normandie, dont 66,7 % du Calvados et de l'Orne | <p>155 168 € injectés par les jeunes et les établissements dans l'économie locale : → 6,02 € par jeune → 45 % : boulangerie/petites surfaces → 39 % : restauration rapide / restaurant</p> <p>Budget 2024 du secteur : 886 496 € Excédent du secteur : 145 591 €, soit l'équivalent de 62% reversé au centre social : 90 266 €</p> <p>Panier moyen : 47,68 € / jeune</p> | <p>Mobilité des établissements : 283 tonnes de CO₂, soit une valorisation financière de 23 772 €</p> <p>Adhésion au réseau Sports de Nature du Conseil Départemental</p> | <p>Quels besoins ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement de compétences sociales et du vivre ensemble (31%) Renforcement du lien social à travers des activités collectives (17%) Apprentissage en plein air: sensibilisation à l'environnement, éducation écologique (17%) Apprentissage par l'expérience : sport, orientation, ... (14%) <p>Satisfaction enquête : 3,51 / 4. 95,46 % de notes 3 ou 4 / 4</p> <p>Avis Google - Base de loisirs : 4,5 / 5 étoiles</p> <p>Retours d'expérience de l'enquête :</p> <ul style="list-style-type: none"> diversité des activités qualité de l'accueil et de l'encadrement environnement naturel, cadre de vie et équipements à disposition <p>Adhésion au Réseau PAJ du SDJES (Jeunesse et Sports) Réflexion sur adhésion à l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air)</p> | <p>Les responsables d'établissements qualifient la valeur ajoutée de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dynamisation des territoires ruraux (37%) Promotion des pratiques respectueuses de l'environnement (32 %) Développement d'un tourisme durable et responsable (20%) |

| TYPOLOGIE DU PUBLIC | IMPACT ÉCONOMIQUE | IMPACT ENVIRONNEMENTAL | VALEUR D'USAGE | VALEUR AJOUTÉE |
|--|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 887 pratiquants, dont 804 adhérents et usagers distincts. 55 % des pratiquants résident dans le bassin de vie local, dont 22,3 % à Pont-d'Ouilly. Distance moyenne domicile-lieu d'activité : 19 km. 54,7 % des usagers sont des femmes. 0-6 ans : 10 % 7-10 ans : 17 % 11-14 ans : 12 % 15-17 ans : 4 % 18-25 ans : 8 % 26-59 ans : 24 % 60-74 ans : 18 % 75 ans et plus : 7 % 27 % des habitants perçoivent des minima sociaux, contre 17 % dans le Calvados. 16 % bénéficient du RSA, contre 9 % dans le département. 20 360 à Pont-d'Ouilly, contre 22 840 dans le Calvados. Seuls 38 % des habitants détiennent un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat, contre 47,7 % à l'échelle départementale. 27,7 % en Accueil Jeunes (AJ) 17,8 % en Canoë-Kayak (CK) 8,9 % en Randonnée Nature (RN) 11,2 % en Activités Culturelles (AC) 23,4 % en Loisirs Adaptés (LA) 11 % sont usagers du centre social | <p>Budget 2024 du secteur : 744 299 €. Déficit structurel. Montant 2024 : 160 704 €</p> <p>Fort engagement citoyen, avec une valorisation du bénévolat estimée à 145 000 €.</p> <p>La proximité des services et activités a permis d'éviter 381 185 € de dépenses liées aux déplacements, générant ainsi une augmentation concrète du pouvoir d'achat de 430 € / adhérent.</p> <p>85 % des personnes interrogées estiment que le coût des activités ne constitue pas un frein à leur participation.</p> <p>19 % des usagers déclarent bénéficier d'aides financières ou de tarifs réduits pour accéder aux activités.</p> <p>73,5 % considèrent que POL permet l'accès à des activités gratuites ou avec des tarifs préférentiels</p> <p>Les activités physiques et l'Activité Physique Adaptée (APA) proposées permettent une économie estimée pour l'assurance maladie comprise entre 29 000 € et 94 000 €. Le montant de 61 500 € comme base de calcul.</p> | <p>Estimation de l'empreinte carbone évitée par la proximité de POL : 435 660 km, soit 492 km par pratiquant. 95 tonnes, soit 7980 €</p> | <p>Une large majorité des adhérents (73,7 %) déclarent se sentir en capacité de proposer des initiatives au sein de la structure. Du côté de la gouvernance, 22 administrateurs sur 24 affirment se sentir impliqués, responsables et acteurs à part entière du projet associatif, partageant ses priorités et ses valeurs.</p> <p>Temps moyen d'activité hebdomadaire : 2,08 heures par semaine</p> <p>92% des personnes pensent que POL est créateur de lien social 79 % déclarent avoir élargi leur cercle amical grâce à POL 89 % des usagers estiment que Pont d'Ouilly Loisirs contribue à lutter contre l'isolement social. 406 pratiquants ne feraient pas d'activité en l'absence de POL, soit 45,7 %.</p> <p>Impact positif sur la santé perçu par les usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> note de 7,01/10 pour les activités physiques note de 7,71 /10 pour les activités physiques adaptées (APA) L'état de santé global auto évalué par les répondants atteint 7,36/10, soit 0,16 point au-dessus de la moyenne nationale. <p>Utilité sociale:</p> <ul style="list-style-type: none"> Activités physiques 8,1 / 10 Activités physiques adaptées (APA) 8,49 / 10 Activités socioculturelles 8,55 / 10 Activités éducatives – enfance 8,45 / 10 Activités éducatives – adolescents 7,8 / 10 Événementiels 8,67 / 10 Actions habitants 8,4 / 10 Accompagnement social 8,78 / 10 (note la plus élevée) Maison des Habitants 8,63 / 10 (8 870 passages annuels) Équipements (city-stade, escalade) 75,6 % les jugent adaptés / 0,77 % non Importance de POL dans le quotidien 7,14 / 10 <p>Gains perçus par les publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accès facilité aux loisirs 41 % Accès aux animations locales 21 % Amélioration santé et éducation 11 % <p>Satisfaction de vie : 7,74 / 10, soit +0,54 point au-dessus de la moyenne nationale Bien-être global : 7,59 / 10, soit +0,39 point par rapport à la moyenne nationale</p> <p>Dimensions de la valeur d'usage perçue :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lien social, cohésion sociale, accessibilité Bien-être, estime de soi Partage et échanges intergénérationnels Démocratisation culturelle Espaces d'expression et d'apprentissage Inclusion des enfants, apprentissage informel Soutien aux familles Socialisation, autonomie, projets collectifs à visée sociale Égalité d'accès aux vacances Lutte contre l'isolement, la fracture numérique et la mobilité | <p>Attractivité territoriale résidentielle : 3,16 / 10 est la note moyenne attribuée par les répondants concernant l'influence de POL dans leur choix de s'installer sur le territoire. L'association contribue néanmoins à renforcer l'attractivité globale de la commune, notamment pour l'accueil de nouvelles familles, grâce à son offre d'activités et à son rôle dans l'animation locale.</p> <p>Un amélioration concrète du cadre de vie local, grâce à la diversité des activités, des équipements et des animations proposées tout au long de l'année. Une participation à une meilleure équité territoriale, en facilitant l'accès aux services, aux loisirs et à la culture dans un territoire rural souvent moins doté.</p> <p>Pont d'Ouilly Loisirs bénéficie d'un ancrage affectif fort dans la vie locale. L'association est perçue non seulement comme un acteur de services, mais aussi comme un repère collectif et un lieu de lien social, favorisant le sentiment d'appartenance et la cohésion communautaire au sein du territoire.</p> <p>Pont d'Ouilly Loisirs participe à la réduction des inégalités d'accès à la santé et aux droits, en rendant les activités physiques, éducatives, sociales et culturelles plus accessibles aux publics éloignés ou vulnérables, tout en facilitant l'orientation vers des dispositifs de soutien et d'accompagnement.</p> <p>Pont d'Ouilly Loisirs joue un rôle déterminant dans le déploiement d'une politique territoriale cohérente en matière d'enfance, de jeunesse, de vie familiale, d'action sociale et de loisirs, en proposant une offre structurée, accessible et ancrée dans les besoins locaux.</p> |
| | <p>Retombées économiques locales : 1 148 534 € Reversement à l'État : 76 039 € Économies assurance maladie : 61 500 € Pouvoir d'achat préservé : 381 185 € Économies collectivités locales : 305 704 € TOTAL GAIN : 1 969 065 €</p> <p>Montant annuel de subvention : 379 708 €.</p> <p>"Pour 1 € d'argent public, 5 € de bénéfices pour les habitants, les collectivités, l'État et les commerces"</p> | <p>Empreinte carbone totale : 832 tonnes de CO₂ / 69 888 € (équivalent 2 vols A/R Paris-New York) Actions concrètes de réduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> gestion des impacts Zones « zéro déchet » / tri sélectif / décharge réhabilitée / réseaux Suisse Normande Territoire Préservé & Sports de Nature/ Sensibilisation (frayeres, animations, entretien des cours d'eau) Empreinte carbone évitée: (proximité POL) 95 t CO₂ évitées / 7 980 € (435 660 km, soit 492 km évités par pratiquant) | <p>Une forte valeur d'usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation des usagers et gouvernance Temps moyen d'activité hebdomadaire Lien social et sociabilité Lutte contre l'isolement Impact santé perçue Utilité sociale perçue Gains perçus par les publics Satisfaction de vie & bien-être Dimensions de la valeur d'usage Réponse aux besoins exprimés Satisfaction enquêtée Évaluations utilisateurs (Google) Besoins prioritaires identifiés Réseaux & reconnaissance | <p>Forte valeur ajoutée territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Attractivité touristique et politique territoriale Lisibilité du projet social Impact économique local Amélioration de la qualité de vie Effet sur la valeur immobilière Soutien à l'économie locale Animation du territoire Attractivité résidentielle Amélioration du cadre de vie Équité territoriale Rôle structurant dans les politiques publiques Ancrage affectif et communautaire Réduction des inégalités |

7/ Conclusion

L'étude d'impact conduite autour de Pont d'Ouilly Loisirs (POL) met en évidence un modèle associatif puissant, capable de générer des effets structurants à la fois sur le plan économique, social et environnemental. Ancrée dans son territoire, l'association combine efficacité d'action, accessibilité, et développement local durable.

Sur le plan économique, les activités touristiques et commerciales génèrent **1 148 534 € de retombées directes et indirectes**. À cela s'ajoutent 76 039 € de reversements fiscaux à l'État, 61 500 € d'économies estimées pour l'Assurance maladie (grâce aux effets positifs sur la santé et le bien-être), ainsi que 381 185 € d'économie de pouvoir d'achat pour les usagers, liés à la proximité de l'offre proposée. L'économie réalisée pour les collectivités locales s'élève à **305 704 €**, en intégrant notamment la contribution du bénévolat. Au total, le gain global estimé atteint **1 969 065 €**, pour **379 708 € de subventions publiques**, soit un **effet levier de 1 € investi pour 5 € de valeur générée pour les habitants, les pouvoirs publics et les acteurs économiques locaux**.

Sur le plan environnemental, l'ensemble des activités de POL engendre une empreinte carbone estimée à **832 tonnes de CO₂ par an**. Bien que cela représente un coût environnemental réel, cette mesure constitue une première étape vers la mise en œuvre d'indicateurs de pilotage en matière de transition écologique. Elle peut être mise en regard avec les efforts déjà engagés (mobilité douce, zones zéro déchet, réhabilitation de sites) et appelle à une stratégie d'amélioration continue sur ce volet.

L'étude met également en lumière des effets importants sur le pouvoir d'agir des usagers. Les témoignages et résultats d'enquête révèlent que les activités proposées par POL permettent aux participants de se sentir plus autonomes, de développer de nouvelles compétences, de renforcer leur confiance en eux et de trouver des espaces d'engagement. Cette capacité à renforcer l'empowerment, dans un cadre élargi aux habitants, constitue un levier majeur de cohésion sociale et d'inclusion.

Au croisement de la valeur d'usage (plaisir, bien-être, inclusion, apprentissage) et de la valeur ajoutée territoriale (retombées économiques, dynamique rurale, liens sociaux), POL se positionne comme un acteur clef de l'économie sociale et solidaire locale. Son action dépasse largement la logique de service pour devenir une véritable force de transformation territoriale, démontrant qu'il est possible de concilier accessibilité, utilité sociale, et logique de transition.

En résumé, Pont d'Ouilly Loisirs constitue un modèle inspirant de centre social hybride, capable de produire des effets mesurables dans les champs économiques, sociaux et écologiques. Il s'agit d'une illustration concrète de la manière dont les organisations sociales peuvent, par leur ancrage local et leur gouvernance participative, contribuer à un développement durable, solidaire et inclusif des territoires.